



Per un mondo migliore

TRENTINO

Estelle Vulliez

Mémoire universitaire de Licence 3

2015-2016

Promotion 23

Quelles répercussions la présence de l'ours brun (*Ursus arctos*, L.) a-t-elle sur le tourisme ? Etude de cas au sein du Parc National Adamello Brenta, Italie.



Source : alpen.sac-cas.ch



UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

Contenu

REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	6
Contexte	8
Géographique	8
Géomorphologique	9
Géologique	10
Faunistique et floristique	11
Présentation de l'organisme et de la mission	11
La structure.....	11
Les missions.....	12
I. L'ours brun, le connaître pour le comprendre	13
A. Une espèce hors du commun.....	13
1. Présentation de l'espèce étudiée.....	13
Taxonomie.....	13
Morphologie.....	14
Habitat, domaine vital et régime alimentaire	15
Cycle vital : reproduction, hibernation.....	16
Indices de présence, communication et comportements.....	18
2. Distribution.....	20
Mondiale	20
Européenne	20
Italienne.....	21
B. Conservation de l'espèce et normes associées.....	21
1. Mesures de conservation Européenne	22
2. Mesures de conservation italienne	24
3. Mesures de conservation provinciale et du PNAB	25
C) Les menaces sur l'espèce	26
1. Des menaces liées à l'habitat et aux activités humaines	26
2. Des menaces liées à la petite taille de la population	27
D) Impact de la présence du plantigrade	27
1. SUR les hommes, le territoire et ses ressources	27
2. Sur le tourisme	28
II. L'ours brun au sein du Parc Naturel Adamello Brenta, en Trentin, Italie	31



A.	Le Parc Naturel Adamello Brenta et la réintroduction de l'ours brun	31
1.	La réintroduction	32
	Histoire, objectifs et modalités	32
	Etude de faisabilité	33
	Les ours relâché	36
2.	Situation actuelle	37
	Statut de la population fin 2015	37
B.	La gestion de l'espèce en Trentin	39
1.	Programmes d'actions	39
	Monitoring	39
	Communication	41
2.	Organisations, porteurs d'intérêts et conflits	43
III.	Etude de cas : relations ours-tourisme en 2016 sur le territoire Trentin	46
A.	Tourisme et Parc Naturel Adamello Brenta	46
1.	Type de tourisme et attentes	46
	Quelques chiffres	47
	Tourisme estival/tourisme hivernal	50
2.	Regard sur l'évolution du tourisme en relation avec la présence de l'ours dans le Parc	52
3.	Situation actuelle et tourisme visés par l'étude	53
B.	Connaissances et perception actuelle de l'ours brun par les touristes	55
1.	Description générale de l'application	55
2.	Méthode de travail	56
3.	Perception touristique actuelle et évolution	59
	Graphiques généraux-Type de touristes	59
	Variable 1 : Réponses suivant la provenance des membres de l'échantillon	61
4.	Perspectives d'avenir	65
	Conclusion	69
	Ouvrages bibliographique	70
	Webographie	71
	Table des illustrations	72
	Annexes	74



“Quando ero piccolo i miei genitori mi volevano talmente bene che mi misero nella culla un orsacchiotto. Vivo.”

WOODY ALLEN

[« Quand j'étais petit mes parents me voulaient tellement de bien qu'ils me mirent dans le berceau un ourson. Vivant. »]



REMERCIEMENTS

Mes plus grand remerciements vont vers ma famille, sans qui je n'aurais jamais pu réaliser ces études, mais surtout qui m'a toujours laissée le choix de mon avenir et soutenue à toutes épreuves. A mes parents, grands-parents, frère et sœur qui ont toujours été présents, malgré mon absence au pays, leurs craintes et le manque.

Après ces trois années de licence je tiens à remercier toutes les personnes qui ont croisé ma route, m'ont appris et m'ont fait grandir. Une pensée particulière à mes camarades de classes, avec qui j'ai passé de formidables instants. Les promotions 22, 23 et 24 de l'IER que j'ai pu connaître, avec qui j'ai partagé de nombreux moments. En espérant que nos routes se recroiseront, je remercie tous les étudiants et souhaite à tous une bonne continuation. Evidemment d'énormes pensées vont à Elodie, qui restera à jamais dans nos cœurs.

A mes amis, courageux de m'avoir supporté et toujours là pour me soutenir.

Effectuer mon stage de Licence 3 au sein du Parc Naturel Adamello Brenta fût un réel plaisir, qui plus est auprès du service faunistique où j'ai pu effectuer mon mémoire sur le sujet qui me tenait à cœur, soit la relation ours-homme. Chaque jour passé en Trentin Alto-Adige, j'ai entendu parler de l'ours. Conférence, présentation d'un roman, film, mais surtout collègues, amis, famille, touristes, locaux, éleveurs, apiculteurs, environnementalistes, journalistes, barmans, hôteliers, étudiants, enfants merci à toutes ces personnes qui ont partagé avec moi leur idées, opinions, craintes, désirs et expériences sur la question. Cela m'a permis de me rapprocher aussi bien de l'ours, que de la population, sans compter des liens et désaccords qui unissent les deux.

J'ai eu la possibilité de réaliser ce travail grâce à de nombreuses personnes, tellement que je ne peux remercier tout le monde. Trouver un stage de Licence 3 n'a pas été facile, et c'est finalement grâce à mon professeur de relevé et monitoring de la faune, Monsieur Sebastiano Salvidio, que je l'ai trouvé. J'ai suivi son cours, qui m'a particulièrement intéressé, durant le premier semestre de l'année scolaire à Gênes (Italie). Suite de quoi, après discussion avec lui, j'ai connu l'existence du PNAB¹ et de son activité de monitoring de l'ours. C'est ainsi que je tiens tout particulièrement à remercier Monsieur Salvidio.

Je remercie également Monsieur Mustoni Andrea, maître de stage et responsable du secteur faunistique du PNAB, pour m'avoir prise au sein de son service mais surtout pour sa gentillesse à toute heure ainsi que ces conseils avisés quant à la rédaction de mon mémoire, le tout malgré la « barrière » de la langue.

Je souhaite aussi chaleureusement remercier tous les membres du PNAB, de leur accueil et sympathie, élément essentiel afin de passer un agréable stage. Je pense notamment Madame Luigina Elena Armani pour son dynamisme à temps

¹ PNAB : Parco Naturale Adamello Brenta [[Parc Naturel Adamello Brenta](#)]



plein, à Madame Catia Hvala et Iris Mosca pour leurs précieuses informations regardant l'ouverture des sites touristiques et Monsieur Lorenzo Mosca pour sa disponibilité en ce qui concerne la *foresteria*.

Un grand merci à mes deux collègues « principaux » du secteur faunistique. Marco Armanini pour sa bienveillance, son aide incomparable et son initiation au logiciel « ArcGIS ». Michele Zeni, pour le partage de connaissances naturalistes, de savoir-faire et pour toutes les sorties terrains. Je pense surtout celle où l'on a pu observer une femelle ourse et son petit, pendant 3h30 de temps, à 2 km de distance avec la longue vue, une aubaine et expérience formidable qui resteront gravés en moi. Alors merci à eux aussi de s'être laissé observer, et d'avoir fait de ces instants un film entier. Voir ces ours jouer dans la neige, allaiter, entrer dans des grottes, monter sur des sommets improbables vaut des millions de tonnes de lectures ou vidéos. Des émotions indescriptibles.

Je remercie les structures qui m'ont permis de déposer mon questionnaire, l'APT² de Madonna di *Campiglio* et l'aide de Beatrice. L'APT de *Pinzolo*, l'aire faunistique de *Spormaggiore*, ainsi que Rita qui depuis le musée de l'ours à mise toute son aide au service du remplissage de mes questionnaires.

Enfin je remercie Madame Sylvie Chédin pour ses recommandations et son soutien tout au long de l'année, je dirai même durant ces trois années de licence. Mon tuteur de mémoire, Monsieur Michel, toujours réactif et d'une aide mémorable dans ces réponses aux mails. Ainsi que Marie-Paule Marullaz, pour son temps dédié aux corrections orthographiques.

Une pensée à mes collègues stagiaires et Enrico Noro, compagnons de *foresteria* avec qui le partage et sourire étaient toujours au rendez-vous.



Image 1 : Dessin humoriste
Source : xandelours.canalblog.com

² APT : Azienda di Promozione Turistica [Agence de promotion touristique], l'équivalent des offices de tourisme en France



INTRODUCTION

Ce travail naît de l'ambition d'approfondir une question d'actualité, sur laquelle chacun d'entre nous à son avis, la cohabitation entre l'homme et l'ours. Sujet qui détient un certain nombre de publications et de débats, j'ai décidé de me pencher davantage sur une catégorie de la population que sont les touristes. Cet accomplissement regroupe donc les thèmes qui me tiennent à cœur : la gestion d'espèce faunistique, l'environnement montagnard, l'aménagement et le tourisme.

L'ours ne laisse presque personne indifférent. Pourquoi est-ce que la plupart des enfants ont des peluches représentant l'ourson ? Pourquoi tant de personnes sont attirées par cette espèce, désirant l'observer et apprendre à mieux la connaître ? Pourquoi WWF, l'une des plus importantes ONG environnementalistes du monde à pour logo cette famille d'animal ?

Les Alpes représentent la chaîne montagnarde la plus anthropique du monde, avec diverses problématiques. Une d'entre elle est la conservation de l'ours sur le territoire. Afin d'y répondre le mieux possible, il convient d'être en possession d'une bonne gestion. Or la gestion passe par la connaissance de l'espèce mais aussi des conflits qui existent entre activités anthropiques et présence de cette dernière. De la sorte la gestion de l'ours n'est pas seulement biologique, mais contient également une complexité sociale.

La réintroduction d'une espèce n'est jamais anodine. Impact, suivi et gestion doivent être maîtrisés au mieux afin de garantir la préservation de l'espèce, de l'environnement et des êtres vivants déjà présents. En 1995, dans le cadre du projet *Life Ursus*, l'ours brun (*Ursus arctos*) a été réintroduit au cœur du Parc Naturel Adamello Brenta, en Trentin (Nord-Est de l'Italie). Cette espèce était alors biologiquement éteinte, ne restant sur le territoire que 3 ours mâles, incapables de se reproduire. En provenance de la Slovénie, l'ours a su s'adapter au territoire et s'est reproduit dans les années qui ont suivi, pour atteindre aujourd'hui une cinquantaine d'individus. Malgré tout, l'homme est présent et les conflits entre les deux peuvent s'avérer importants. Il y a tout d'abord la population locale, où les avis divergent d'un extrême à l'autre quant à la présence du plantigrade sur leur territoire. Mais également les visiteurs, de plus en plus présents. Le tourisme se doit d'être lui-aussi géré de façon optimale. Dans l'idée de préservation et respect d'une espèce tel que l'ours, comment gérer, informer et éduquer au mieux les touristes ? Quelles sont les actions à mettre en place ? Les aménagements du territoire nécessaires à développer et faire vivre pour la coexistence des deux espèces ?

Au fil des générations, les mentalités évoluent. Dans les Alpes, l'ours est de moins en moins accepté. Faute de l'accroissement de la population, des dommages causés, des agressions, la présence de l'ours est de plus en plus remise en question. A l'heure actuelle, au sein du Parc Naturel Adamello Brenta, de nouvelles initiatives voient le jour. Planter des points d'observations, depuis lesquels les touristes pourraient observer l'ours dans son environnement naturel. Une initiative



optimale ? Est-ce mélioratif d'accompagner les personnes dans cette démarche ? Les visiteurs sont-ils plus ouverts à découvrir seuls cette espèce ou souhaitent-ils être accompagnés ? L'ours est-il un aspect positif pour le tourisme, une image emblématique qui représente la présence d'une riche biodiversité ou un animal qui fait chuter le tourisme ?

En somme, quelles sont les conséquences de la présence de l'ours sur le tourisme ? Afin de répondre à cette problématique, ce travail s'appuiera en particulier sur le cas du territoire du PNAB. Ce Parc Naturel Italien d'une superficie de 620,51km² est l'un des espaces protégés le plus vaste des Alpes. Une première partie sera consacrée à la présentation de l'ours brun en général, de sa conservation ainsi que de l'impact de sa présence sur le territoire et les hommes. En second lieu nous verrons l'ours brun au sein du PNAB en partant de la réintroduction jusqu'à la gestion actuelle. Enfin il conviendra de poursuivre sur les liens qui existent entre l'espèce et les touristes à l'intérieur du territoire. Au travers des analyses effectuées suite aux réponses des touristes du PNAB à un questionnaire, nous verrons le degré de connaissance des touristes sur l'ours, les avis et sensations quant à sa présence ainsi que les attentes et préférences touristiques.



Image 2 : 1ère traces d'ours rencontré au PNAB.

Source : Michele Zeni



Contexte

Géographique



Image 5 : Situation géographique du Trentin Haut-Adige à l'échelle européenne et nationale
Source : <http://mimmoc.revues.org/232>

Pour comprendre le travail qui suit, il convient de se situer géographiquement. Ainsi, la présente étude a été menée en Italie, dans le PNAB, situé en Trentin Occidental, compris entre les vallées de la *Sarca* et de *Noce*. L'Italie est divisée en vingt régions dont cinq autonomes à statut particulier. Parmi celles-ci figure le Trentin-Haut-Adige, au Nord-Est, une région montagneuse, frontalière de l'Autriche et de la Suisse. Le Sud est bordé pas la Vénétie et la Lombardie. Cette région a une superficie de 13 607km² et compte plus d'un millions d'habitants. Le relief est essentiellement montagneux, marqué par les formes verticales des Dolomites. De grandes vallées pénètrent néanmoins l'espace. En

outre, la partie septentrionale du lac de Garde, le premier lac italien, appartient au Trentin-Haut-Adige. La région est subdivisée en deux provinces, Trente et Bozen (*Trento* et *Bolzano*) appelées autonomes, parce qu'il s'agit des seules provinces italiennes qui sont dotées de pouvoirs législatifs et ne sont pas soumises à la région. Le Trentin, nom dérivé de celui de la capitale Trente, est presque complètement italoophone, avec quelques îlots linguistiques allemands et une vallée, la *Val di Fassa*, ladin. Le Haut-Adige désigne, quant à lui, la partie nord de la région, puisque le fleuve Adige y prend sa source : sa population est à majorité germanophone, suit une petite minorité de ladin et une forte minorité italoophone.



Image 4 : La région Trentin-Haut-Adige en Italie
Source : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Map_Region_of_Trentino_Alto_Adige.svg

Image 4 : Représentation cartographique des 2 provinces à l'intérieur de la région Trentin-Haut-Adige
Source : Fond de carte : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/>



Le PNAB est la plus vaste aire protégée du Trentin. Instituée en 1967, année de la première délimitation, il occupait une aire de 50 400ha. En 1987, elle s'est agrandie significativement, et ses frontières ont rejoint une aire d'environ 61 800ha. Enfin, avec la révision du Plan Urbaniste Provinciale de 2003, les frontières ont été agrandies aux actuelles 62 052ha.



Image 7 : Aires protégées en Trentin, dont le PNAB
Source : <http://www.magicoveneto.it/>

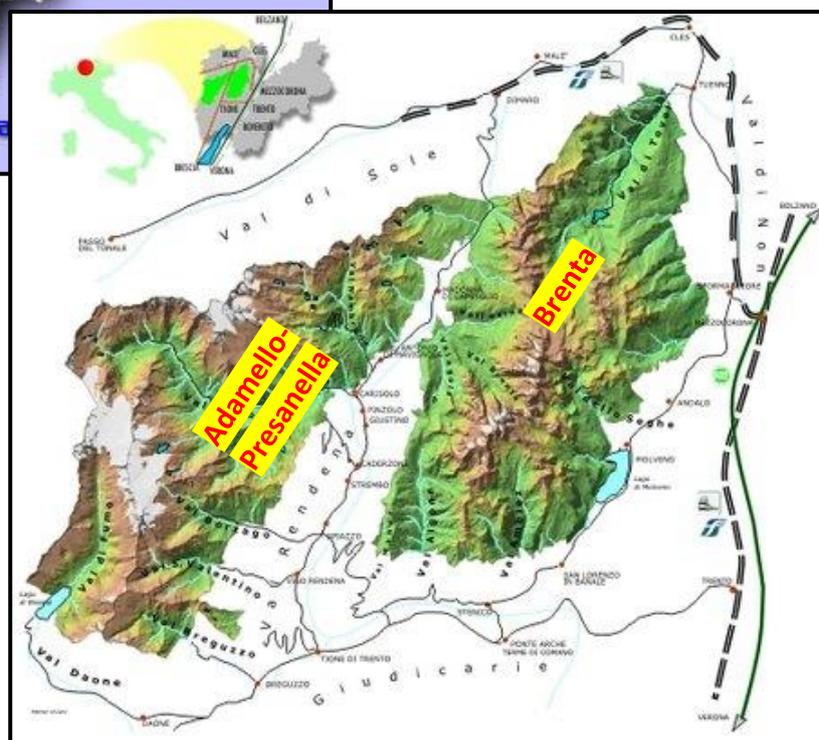


Image 7 : Carte du PNAB
Source : Pnab.it

Géomorphologique

Le parc s'étend sur deux superficies géomorphologiquement différentes : le groupe des *Dolomiti di Brenta*, calcaire, et le massif *Adamello-Presanella*, granitique, lequel présente le plus vaste système glacial de type scandinave des Alpes. Les deux massifs sont séparés par la *Val Rendena* : vallée glaciaire orientée Nord Nord-Est Sud Sud-Ouest, parcourue par le fleuve *Sarca*, affluent du lac de Garde.



Le groupe des *Dolomiti di Brenta*, situé à gauche orographique de la *Sarca* est orienté Nord-Sud et s'étend sur une longueur d'environ 42km et une aire de 400km². Le *Brenta* est une chaîne de montagne compacte, caractérisée par des versants rapides et présente de nombreuses vallées latérales qui en permettent l'accès. Les glaciers sont de dimensions relatives et sont présents dans la partie centrale du groupe auprès du sommet de *Cima Tosa* qui est le plus haut du groupe avec 3 171m d'altitude. Ils alimentent peu de lacs parmi lesquels celui de *Molveno*, *Tovel* et *Valagola*.



Image 8 : Dolomiti di Brenta

Source : www.agenziamontana.com

Quant au massif *Adamello-Presanella*, il est délimité au Nord par les vallées de *Non* et de *Sole* et au Sud par la vallée *Giudicarie*. Ainsi le sommet *Presanella*, avec ses 3 558m d'altitude constitue le sommet le plus haut du parc, le mont *Adamello* le second. Ce massif est défini par la présence de nombreux glaciers, le plus grand des Alpes est à l'intérieur de cette zone, le glacier de *Mandrone*, lacs et vastes pâturages.



Image 9 : Glacier Mandrone, le plus grand des Alpes

Source : Réalisation personnelle

Géologique

D'un point de vue géologique, le massif *Brenta*, se compose d'un soubassement cristallin, avec des superpositions de roches sédimentaires comme le calcaire et les dolomites. Ici l'eau coule et s'infiltré en allant dans les réseaux hydriques profonds. Cela fait que, surtout en altitude, la quantité d'eau superficielle est insuffisante, elle remonte à la surface autour du massif grâce à de nombreuses sources. En revanche, le massif *Adamello-Presanella* fait partie d'une unique masse de roche magmatique intrusive, tonalite ou granite de l'Adamello, remontée de la profondeur de la croûte terrestre il y a 40 millions d'années. De la sorte, l'insuffisante perméabilité de la roche favorise une présence d'eau continue, diffuse et principalement superficielle.



Faunistique et floristique

La grande diversité lithologique et géomorphologique se reflète significativement sur les communautés biotiques qui caractérisent les deux secteurs du parc. Celle-ci a favorisé le développement naturel de nombreux endémismes et peuplements floristiques spécifiques, principalement en altitude où la force sélective environnementale est plus élevée. Le PNAB dispose d'un riche patrimoine floristique et faunistique, souligné par la présence de l'ours brun, qui suite à un important projet de réintroduction, a connu, entre 1999 et 2002 le relâchement de 10 exemplaires.

Présentation de l'organisme et de la mission

La structure

La structure du PNAB développe son activité grâce :

- Au comité de gestion,
- A la commission exécutive,
- Au président et directeur,
- Au collège des auditeurs des comptes³

Le comité de gestion est composé de 73 membres à l'intérieur duquel sont représentés tous les acteurs présents sur le territoire : administrations communales, principales réalités locales, PAT⁴, musée des sciences naturelles de Trente, le monde associatif...Ils se réunissent deux à trois fois par an et exerce une fonction informative et se concertent sur les diverses décisions dont la commission exécutive s'apprête à discuter.

La commission exécutive, composée de 11 éléments, dont le président, est l'organe exécutif de l'organisme du parc. Elle est convoquée deux fois par mois et son objectif est de décider des lignes d'interventions sur le territoire, et d'élaborer des stratégies d'actions pour le futur. Le président, élu par le comité de gestion, jouit de la représentation légale de l'organisme et couvre une telle position pour une durée de 5 ans.

Enfin, le collège des auditeurs des comptes, nommé par la commission provinciale, est constitué de 3 membres. Le moyen de gestion à travers lequel le parc déroule ces tâches est représenté par le plan du parc : il indique les grandes lignes que le parc doit suivre dans la gestion de l'aire protégée. Il définit les objectifs généraux et les priorités d'interventions en établissant les limites, prescriptions et interdits pour l'usage du territoire, ainsi que les prévisions, innovations nécessaires et opportunités pour permettre la tutelle et l'usage social et touristique de l'environnement naturel.

³ *Strategia e programma di azioni per uno sviluppo sostenibile de turismo nel parco naturale Adamello Brenta*, 2006, p.1 [Stratégies et programmes d'actions pour un développement soutenable du tourisme dans le PNAB]

⁴ PAT : *Provincia Autonoma di Trento* [Province Autonome de Trente]



Les missions

- [DU PARC NATUREL ADAMELLO-BRENTA](#)

Le parc est le premier moyen de sauvegarde de l'environnement. Les fonctions jointes à la tutelle de l'environnement et de la biodiversité distinguent l'action du parc et en déterminent l'importance publique. En 2003, le parc a obtenu le logo « Marque Qualité Parc ». « *C'est un projet d'attestation environnemental et de marketing territorial, entamé après la certification ISO 14001 obtenu par le parc en 2001 (1^{er} d'Europe) pour répandre la philosophie de la qualité environnementale en impliquant la composante économique et sociale.* »⁵ Le projet récompense les entreprises qui répondent à des qualités de tutelle environnementale en lien avec le territoire et qui adhèrent à la culture du parc, en cédant l'usage du logo « Qualité Parc ». Le projet vise à stimuler la croissance d'un tourisme et d'une philosophie de développement durable et réduire les impacts environnementaux des entreprises et des individus. Déjà depuis quelques années, le PNAB a introduit sa propre définition de développement soutenable, en proposant d'impliquer la communauté locale dans son rôle prioritaire : défendre et promouvoir un territoire extraordinaire pour ses valeurs naturalistes et paysagères. A cet effet, le PNAB a réalisé une série d'initiatives et d'activités pour promouvoir et soutenir un type de mobilité et de tourisme soutenable, impliquer l'économie locale et proposer l'utilisation de techniques et technologies à bas impacts environnementaux. En 2006, le PNAB a reçu la « Charte Européenne du Tourisme Soutenable ». Elle représente un instrument pour la définition de la juste procédure pour encourager un tourisme qui soit soutenable pour les aires protégées et, en même temps, attrayant pour le marché. L'objectif de la charte est de faire dialoguer le parc, les organismes territoriaux impliqués dans son territoire, les personnes qui y vivent, les APT locaux, tour operator et le monde associatif.

- [Du stage et du mémoire](#)

Les missions de stage ont été multiples et variées. Concernant la présente étude, conduite en collaboration avec le PNAB, elle a permise :

- D'approfondir les connaissances sur l'espèce qui fait partie de l'objet d'étude
- D'expérimenter une méthodologie d'enquête et d'analyse
- D'analyser l'efficacité et la possibilité d'une telle enquête
- D'acquérir des données sur les connaissances et les volontés touristes actuelles concernant l'ours brun
- De proposer, suite aux analyses, d'éventuelles solutions pour une cohabitation et gestion améliorative

⁵ <http://www.pnab.it/>





Image 10 : Dessin humoristique

Source : <http://www.buvettedesalpages.be/>

Avec, entre autre, la chance d'assister à une journée dédiée aux journalistes sur la question de l'ours, il en résulte que la communication est le point primordial. Dans ce rôle, les médias ont un fort impact et donc une responsabilité fondamentale. Cette journée, organisée par la PAT, dans le but d'informer au mieux les acteurs locaux, et notamment les journalistes, a permis de souligner un fait essentiel « *comme la culture locale de l'ours est déterminante pour*

la sauvegarde de l'espèce »⁶. Regroupant les principaux acteurs, avec tout d'abord les journalistes, mais aussi les membres du service faunistique du PNAB, les gérants de l'ours de la PAT, quelques membres représentatifs des différentes associations en Trentin tel que la SAT, des personnes travaillant dans les agences touristiques...etc. La SAT est une grande association qui regroupe près de 27 000 personnes, elle est très respectée de tous. Elle apporte, pour l'ours, une position de grand équilibre et des informations scientifiques, sans être extrémiste. Il a été souligné durant cette journée que depuis deux étés, l'intérêt pour les touristes de connaître davantage l'ours a augmenté. Alberta Voltoni, responsable de communication auprès d'une APT, a « toujours observé un intérêt général positif ».

I. L'ours brun, le connaître pour le comprendre

A. Une espèce hors du commun

Il y a quelque chose en l'ours qui attire, qui amène une grande curiosité. Est-ce dû à sa ressemblance avec l'homme ? L'ours brun est une espèce présentant des qualités naturalistes, historiques et culturelles, qui jouent un rôle fondamental dans l'écosystème alpin.

1. Présentation de l'espèce étudiée

Taxonomie

L'encadrement systématique de l'ours a toujours fait objet de discussions parmi les différents auteurs qui s'en sont occupés. Au-delà des analyses morphologiques et moléculaires effectuées dans le temps sur les multiples ursidés, en outre, a été documenté des cas d'interfécondité entre des individus appartenant à une espèce et/ou genre considéré distincts. Aujourd'hui, la classification s'est simplifiée et celle retenue la plus crédible compte 5 genres dont 8 espèces.

⁶ Annexe : « *Grandi carnivori, impariamo a gestire il rischio* », 2016, article de "Vita Trentina"
[Grands carnivores, apprenons à gérer le risque]



GENRE	ESPECE	NOM COMMUN
<i>Ursus</i>	<i>Ursus arctos</i> (Linnaeus, 1758)	Ours brun
	<i>Ursus americanus</i> (Pallas, 1780)	Ours noir américain
	<i>Ursus maritimus</i> (Phipps, 1774)	Ours polaire
	<i>Ursus tibetanus</i> (G. Cuvier, 1823)	Ours du Tibet
<i>Melursus</i>	<i>Melursus ursinus</i> (Shaw, 1791)	Ours lippu
<i>Tremarctos</i>	<i>Tremarctos ornatus</i> (F. Cuvier, 1825)	Ours à lunettes
<i>Ailuropoda</i>	<i>Ailuropoda melanoleuca</i> (David, 1869)	Panda géant

Tableau 1 : Systématique des ursidés

Source : Andrea Mustoni

L'espèce d'ours la plus diffuse au niveau mondiale est l'ours brun, classifiée parmi les mammifères, appartenant à la famille des ursidés, insérée dans l'ordre des carnivores. A cause des différences morphologiques qui caractérisent les ours bruns dans les diverses aires de présence de l'espèce, dans le présent travail, sera décrit seulement les caractéristiques morphologiques et anatomiques de la sous-espèce *Ursus arctos arctos* (Linné, 1758) présente dans le centre méridional de l'Europe.

Morphologie

L'ours brun mesure en général entre 1,70 et 2,20 mètres lorsqu'il se dresse sur ses membres postérieurs. Sachant que le dimorphisme sexuel chez cette espèce est assez prononcé, dans le sud de l'Europe, un mâle pèse en moyenne entre 80 et 230 kg, contre 70 à 170 kg pour une femelle. Le poids varie évidemment beaucoup en fonction de l'âge, du sexe, des saisons (à l'automne, l'ours grossit de près de 30 % par rapport à son poids habituel) et de l'alimentation. Sa silhouette de quadrupède est rehaussée par une bosse au niveau du garrot, dans cette position, sa taille est souvent comprise entre 70 et 110 cm de hauteur. La couleur de son pelage montre des variations importantes, allant du beige clair au brun foncé quasiment noir. Ses pattes, larges, comprennent 5 doigts prolongés avec de puissantes griffes d'environ 7 cm de long aux antérieures et 4 cm aux postérieures. Sa dentition est proche de celle d'un omnivore. Il possède une vue réduite, puisqu'au-delà d'une dizaine de mètres, il ne parvient que difficilement à identifier un objet. Au contraire son ouïe et surtout son odorat sont très performants, comme chez beaucoup de prédateurs. Dans la nature, un ours vit entre 25 et 30 ans. Les petits ont souvent un collier ou une tache plus claire sur les épaules.



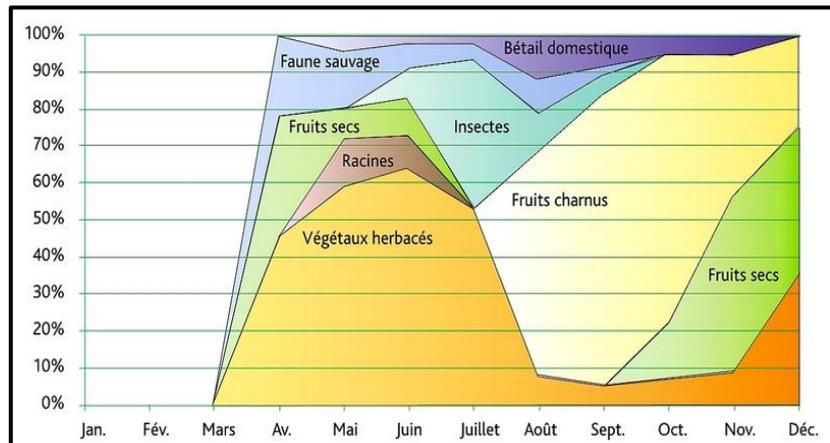
La tête et les oreilles, 10-15cm sont recouvertes de poils touffus. Le front est haut, alors que le museau est allongé et arrondi, et termine avec un gros nez noir particulièrement mobile. Les yeux sont plutôt petits, avec une pupille ronde. La bouche est relativement grande, la langue a de petites dimensions, 5-7cm mais détient une extraordinaire mobilité qui permet à l'ours de choisir les aliments les plus délicats.⁷



Image 11 : Exemple d'ours brun
Source : <https://carnetdours.wordpress.com>

Habitat, domaine vital et régime alimentaire

L'ours brun passe la majeure partie de son temps sous le couvert forestier mais n'est pas inféodé à un habitat particulier. Sur les Alpes, l'ours brun fréquente les milieux boisés, dans la bande altitudinale comprise entre 300 et 1400m d'altitude. Pendant le printemps et l'été surtout, il peut



Graphique 1 : Alimentation de l'ours brun au cours de l'année
Source : <http://www.paysdelours.com/>

fréquenter des zones plus élevées, même au-delà de 2 800m d'altitude. Grâce à ses formidables capacités d'adaptation, ce prédateur de plaine a pu se réfugier dans les massifs montagneux boisés les plus inaccessibles à l'Homme. Il y trouve, malgré tout, l'alimentation nécessaire à son cycle biotique. Dans les chênaies, châtaigneraies et hêtraies, l'ours brun trouve une nourriture riche et variée à base de fânes, glands et autres fruits secs à fortes valeurs énergétiques indispensables à l'accumulation de réserves afin de survivre à la période d'hivernation. En été, il

⁷ <https://orso.provincia.tn.it>



fréquente les pelouses alpines et subalpines, à la recherche de myrtilles et plus occasionnellement d'ovins ou caprins domestiques. Ainsi, plus que carnivore, l'ours est un animal omnivore opportuniste, à nette dominante végétivore. Son régime est constitué à 75-80% de végétaux ; fruits secs et charnus, végétaux herbacés, tubercules et 20-25% d'aliments d'origine animale ; ongulés sauvages ou domestiques, micromammifères, amphibiens, insectes et autres invertébrés. Le choix des aliments est très variable selon les individus, les opportunités, les ressources du milieu et les saisons. L'ours brun est un animal territorial et solitaire : les deux sexes ne se rencontrent qu'au moment du rut. Son domaine vital est très vaste, de 200 à 1000 km² pour un mâle et 70 à 300 pour une femelle. Il est composé d'une zone dite refuge, de faible superficie, occupée de manière régulière et où il est très sensible aux dérangements de toutes sortes, puis de plusieurs zones de présence plus occasionnelles, où il n'est que de passage ou présent seulement durant certaines saisons. L'ours a la capacité d'accomplir de longs trajets en peu de temps. En général, l'extention du territoire utilisé diminue avec l'âge. Les principaux déplacements s'effectuent au printemps, en automne et dans les périodes précédant l'hivernation. En été et durant les périodes d'accouplement les déplacements sont brefs mais fréquents, 2,5 km par jour en moyenne.

Cycle vital : reproduction, hivernation

Tout au long de l'année, l'ours passe par différentes périodes durant lesquelles son comportement se modifie :

- De décembre à mars, l'ours dort d'un sommeil léger. Bien que ses fonctions physiologiques soient ralenties, il n'hiberne pas comme la marmotte. Durant ce repos hivernal où l'ours est dans un état végétatif, il peut se réveiller lorsqu'il fait beau et doux et même effectuer de courts déplacements autour de sa tanière.
- Ensuite, vient la période du rut, qui s'étale de mai à juillet, pendant laquelle les ours surtout les

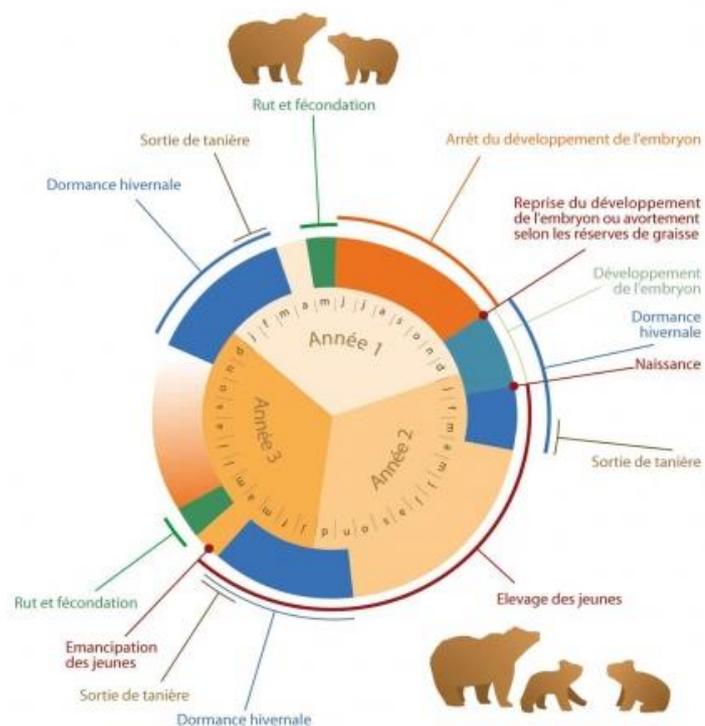


Image 12: Cycle vital de l'ours brun
Source : <http://www.paysdelours.com/>



mâles, peuvent parcourir de grandes distances, jusqu'à 20 km en une nuit. Durant cette période, il arrive que les ours mâles se battent. Mâles et femelles s'accouplent en règle générale avec plusieurs partenaires. Ainsi, les deux petits que l'on trouve en moyenne par portée peuvent avoir des pères différents. Le développement embryonnaire est stoppé peu après la fécondation.

- En automne, c'est l'époque qui se caractérise par une forte activité alimentaire, où l'ours va accumuler environ 30% de son poids en réserve de graisse, en prévision du repos hivernal.
- C'est seulement à la fin novembre/début décembre que se termine le repos ovulaire. La gestation à proprement parler a lieu durant le repos hivernal et dure environ deux mois.
- Deux à trois oursons aveugles et couverts de poils gris naissent dans la tanière de janvier à février. Les nouveau-nés pèsent environ un demi-kilo et sont nidicoles⁸. La femelle, qui ne s'alimente pas durant le repos hivernal, allaite ses petits avec du lait très nourrissant si bien qu'en quittant la tanière en avril/mai ils pèsent déjà une quinzaine de kilos. Les jeunes suivront très vite leur mère lors de ses vastes déplacements. La phase d'apprentissage avec leur mère dure de 1 an et demi à 2 ans et demi. Ainsi, dans des situations favorables, une femelle peut mettre bas au mieux tous les 2 ans. En général l'ours commence à se reproduire à l'âge de quatre ans et ce sont les copulations successives qui vont provoquer l'ovulation chez la femelle. Habituellement seulement un ourson sur deux survivra à ses 5 premières années car la mortalité est très forte chez les oursons (accidents, malnutrition, prédation, infanticide par les mâles adultes), surtout lors de la première année. Ainsi, moins de 50 % des oursons atteignent l'âge adulte.



Image 13: Petits de l'ours brun vers la naissance
Source : <http://www.dinosoria.com/>

Modèle reproductif de l'ours brun :

- Taux reproductif bas
- Saison des amours : mai-juin
- Les petits, entre 1 et 3, naissent vers janvier dans la tanière
- Haute mortalité infantile

⁸ « Une espèce animale est dite nidicole lorsque ses petits naissent incapables de se nourrir et de se déplacer seuls. Généralement ils naissent nus et aveugles », Larousse 2007, p.696



Indices de présence, communication et comportements

L'espèce *Ursus arctos arctos* est le plus souvent décelable dans la nature par ses empreintes de pattes assez larges, qui peuvent toutefois être confondues avec de simples superpositions d'empreintes de chiens ou même d'ongulés. Il est également possible de trouver des couches creusées à même le sol, dans lesquelles l'ours passe quelques heures de la journée au moment de son repos diurne. Ces couches sont de taille comparable à celles des cerfs, mais la présence de racines ou de branches sectionnées peuvent représenter un critère de distinction. Il est possible d'y trouver des poils à la pointe blanchâtre, et des fèces volumineux en forme de courts boudins compacts à proximité. L'ours laisse aussi régulièrement des traces de griffes à hauteur d'homme sur les arbres.

- [TRACES](#)

Les pattes antérieures et postérieures de l'ours ont 5 doigts, munis de robustes ongles, non rétractible, plus développé dans les pattes antérieurs. La trace antérieure est courte et large, alors que la postérieure est plus allongée et similaire à l'empreinte d'un pied humain.



10-15 cm

12-16 cm

Image 16 : Exemple de patte antérieure adulte de l'ours brun.

Source : PNAB



19-24 cm

11-15 cm

Image 16: Exemple de patte postérieure adulte de l'ours brun.

Source : PNAB



Image 14: Premières traces de plantigrade rencontrées durant le stage au sein du PNAB
Source : Michele Zeni, PNAB

- [Excréments](#)

Les excréments de l'ours sont facilement reconnaissables de par leurs dimensions et la facilité d'identification du contenu. Ils ont des caractéristiques qui changent suivant les saisons et le type de nourriture ingurgitée. Les couleurs



peuvent aller du noir-bleuâtre (myrtilles, herbes) au marron (multiples fruits) en passant par le vert sombre (feuilles et herbes) au gris (viandes). Grâce aux échantillons d'excréments, il est possible d'extraire l'ADN pour les enquêtes génétiques. Il est également envisageable d'étudier l'alimentation et de vérifier la présence d'éventuels parasites. Les fèces d'ours brun n'ont pas une odeur désagréable, elle est comparable à celle du foin.



Image 17: Différents types d'excréments du plantigrade trouvés au sein du PNAB
Source : Réalisations personnelles

- [POILS](#)

Les poils de l'ours ont un aspect laineux et « ondulé ». Ils sont longs d'environ 7 à 12 cm et assez résistants. Leurs couleurs varient suivant les individus mais aussi entre les différentes zones du corps, en général plus sombre sur le garrot et plus clair sur la zone ventrale. Ils servent pour le monitoring génétique qui sera décrit plus bas.



Image 18: Exemple de poils trouvé auprès d'un piège à poils d'ours brun au sein du PNAB

Source : Réalisation personnelle

- [GRIFFURES](#)

Laisse le plus souvent sur les troncs des arbres par les ongles de l'espèce, ils peuvent être la trace d'un d'ours qui a grimpé sur un arbre ou un marquage de territoire de la part du plantigrade. En général, sur l'écorce, sont présentes 3 ou 4 incisions d'ongles parallèles.

- [BRUITAGES](#)

Malgré leur masse les ours n'aiment pas faire de bruit et, contrairement à beaucoup d'espèces sauvages, seulement dans de rares cas ils émettent des « grognements », parfois accompagnés par de forts souffles. La mère émet des gémissements pour appeler les petits.

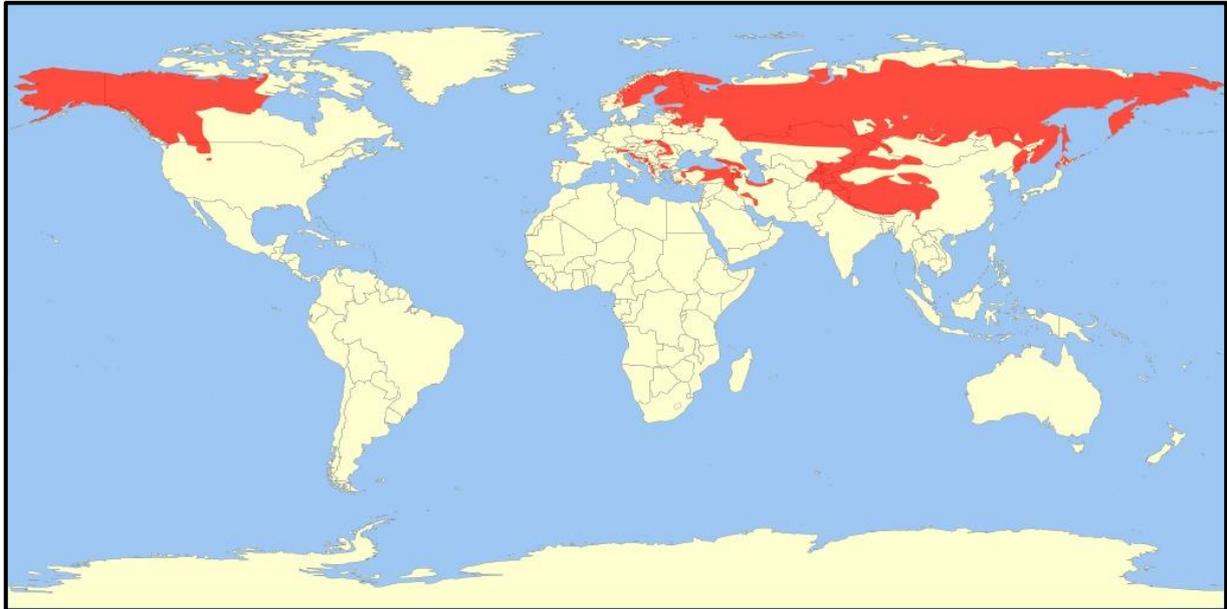
De plus les traces laissées durant la recherche de nourriture et les tanières sont d'autres signes de présence de l'espèce.



2. Distribution

Mondiale

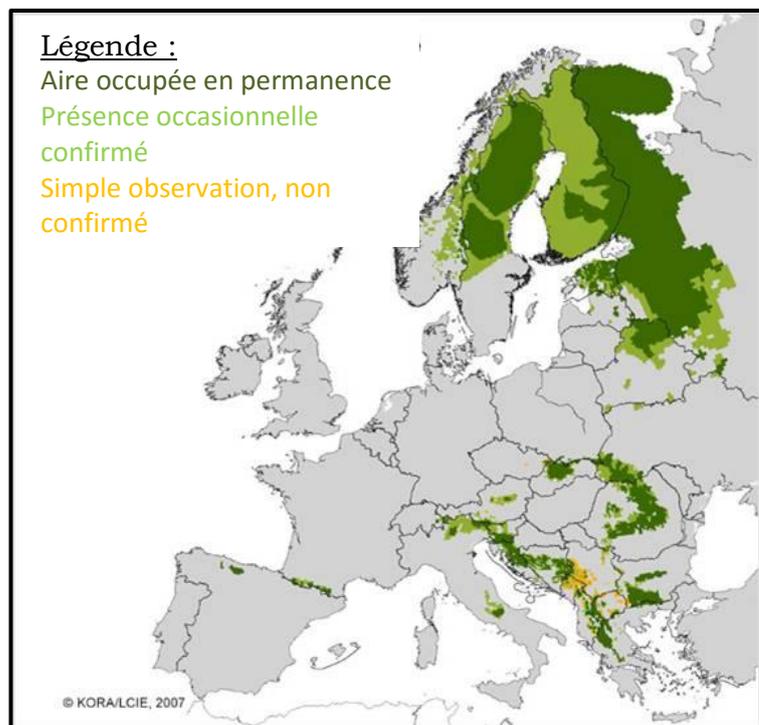
L'ours brun, au cours du temps, a pratiquement occupé tout l'hémisphère boréal, à l'exception des glaciers polaires et des habitats tropicaux. La distribution mondiale actuelle de l'espèce est comprise entre les 22° et 75° de latitude nord. Il y aurait environ 250 000 ours bruns en liberté à travers le monde.



Carte 1 : Répartition mondiale de l'ours brun
Source : IUCN

Européenne

Il y a 3 000 ans, l'aire de distribution de l'ours brun couvrait encore l'ensemble du continent européen. Aujourd'hui, c'est seulement dans le nord de la Scandinavie, dans de vastes zones de Russie et dans certains secteurs des Carpates que l'ours dispose d'un large espace vital. Au sud de l'Europe, sa répartition s'est fragmentée en noyaux de populations isolées et aux effectifs réduits. Actuellement, le plus grand mammifère terrestre de l'Union est encore présent dans sept États membres : Finlande, Suède, Autriche, Grèce, Italie, France



Carte 2 : Répartition européenne de l'ours brun
Source : <http://www.kora.ch/>



et Espagne. L'augmentation de la présence de l'homme, le découpage du continent à large échelle, mais aussi les persécutions dont l'ours a été victime ont, en effet, amené à l'extinction de l'espèce dans une grande partie des territoires. Dans les dernières décennies, l'adoption de la part de beaucoup de pays européens de mesures de protection a permis l'accroissement des effectifs de multiples populations d'ours dont le nombre actuel est de 50 000 individus sur le continent, dont 36 000 en Russie.

Italienne

A l'heure actuelle, la situation italienne se trouve particulièrement fragmentée. Sur l'Apennin central, l'ours brun est présent avec un noyau d'une cinquantaine d'individus, constituant, soi-disant, la sous espèce ours brun marsicain. Un noyau encore très instable est présent avec peu d'individus dans les Alpes orientales italiennes grâce à la colonisation spontanée de la part d'exemplaires en provenance de la Slovénie. Enfin, dans un secteur limité des Alpes centrales, en correspondance avec la partie occidentale de la PAT, une population d'une cinquantaine d'individus est présente.



Carte 3 : Répartition italienne de l'ours brun
Source : PNAB

Des populations isolées sont confinées aujourd'hui à des ensembles généralement montagneux, dans les régions méridionales, cohabitant avec des activités humaines intenses.

B. Conservation de l'espèce et normes associées

Considérant le déclin des populations d'ours bruns, le Parlement européen a adopté plusieurs résolutions sur la protection de l'espèce dans la Communauté. Ces résolutions invitaient les États membres et la Commission à prendre des mesures d'urgences pour la conservation de cette espèce et de ses habitats. Ainsi, l'ours est protégé dans de nombreux pays et à l'intérieur de l'Union européenne, aussi bien par des conventions internationales que par des lois nationales. Dans quelques pays, des plans de gestion pour la population locale ont été élaborés afin de garantir la protection de l'espèce et une coexistence amoindrie de conflits avec l'homme. Il existe, en outre, à l'échelle européenne, un plan d'action du conseil d'Europe, qui contient les mêmes objectifs.



1. Mesures de conservation Européenne

En adoptant la Directive n° 92/43 sur la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages, dite “Habitats”, l’Union européenne a souhaité soutenir en particulier les actions en faveur de cette espèce considérée comme prioritaire. Une des initiatives d’appui de la politique communautaire de l’environnement, a pris la forme d’un instrument financier adopté en 1992 et connu sous le nom de *LIFE*. Plusieurs actions soutenues par la Commission européenne dans le cadre des projets *LIFE-Nature* ont été engagés pour sauvegarder les populations d’ours en Espagne, France, Italie, Grèce et Autriche. En 1994, à l’issue d’un premier séminaire en Espagne sur les projets *LIFE/Ours brun*, une coordination régulière s’est établie entre tous ces projets. Des mesures de protection de l’espèce et de son habitat ainsi que la gestion de certains types d’activités humaines (exploitations forestières, chasses) dans les zones à ours, ont été adoptés. En voici des exemples :

- Préservation et amélioration de la qualité de l’habitat
- Augmentation des disponibilités alimentaires
- Réintroduction et renforcement
- Surveillance contre le braconnage
- Suivi scientifique
- Activités d’accompagnements auprès des populations locales pour l’acceptation de l’ours dans les différents pays concernés : indemnisations des dégâts, informations et sensibilisations

Sept pays de l’Union européenne hébergent encore des populations d’ours. Excepté la Suède et la Finlande, où l’espèce n’est plus considérée comme menacée, les autres populations sont très vulnérables. Confinés à des massifs montagneux qui ont servi de refuge, ces groupes d’ours sont tous confrontés à des conflits d’usages avec les activités humaines. Différents programmes de conservation de l’ours ont été engagés pour sauvegarder ces populations. Il existe à l’heure actuelle huit projets financés par *LIFE* qui concernent pour tout ou partie la conservation de l’ours⁹ :

- Vertébrés menacés des Pyrénées : Pyrénées occidentales (POC) et Pyrénées centrales (PCE)
POC : Navarre et Aragon (Espagne), Pyrénées atlantiques (France)
PCE : Catalogne (Espagne), Haute-Garonne et Ariège (France)
- Conservation des grands carnivores : ours en Pyrénées centrales (PCE)
ce projet fait suite au précédent sur ce secteur (partie française)
- Conservation de l’ours dans les montagnes Cantabriques : (CAN)
- Programme d’actions en faveur des mammifères des Alpes et des Apennins (ORS)

⁹ LA CONSERVATION DE L’OURS BRUN DANS L’UNION EUROPEENNE actions cofinancées par *LIFE-Nature*, pdf de la COMMISSION EUROPEENNE DG XI Environnement, Sécurité Nucléaire et Protection Civile, p.7



- Habitat Gole Rupestri : ce projet a pour but la protection des corridors pour la grande faune dans les Abruzzes (non présent dans le tableau)
- Projet Ursus : sauvegarde de la population d'ours brun de Brenta (**TRE**)
- Conservation d'Ursus arctos et de ses habitats en Grèce (**ARC**)
- Programme de protection de l'ours en Autriche (**BAR**)

STRATÉGIE, PLAN D'ACTION

PAYS	FRANCE	ESPAGNE	GRÈCE	ITALIE	AUTRICHE
Projets LIFE	P P O C C E	P P C C O A E C N	A R C	O T R R S E	B A R
Publication d'une stratégie ou d'un plan d'action	 	  		 	
Charte avec les élus locaux	 				

 (la mesure est prévue,

 (partiellement mise en œuvre

 (ou dans un état de réalisation avancée.

Tableau 2 : Tableau permettant de visualiser par projet si la mesure est prévue, partiellement mise en œuvre ou dans un état de réalisation avancée

Source : PDF, commission européenne DG XI

Les plans d'actions pour l'ours sont de natures très différentes dans leur forme et leur contenu. Les plans espagnols ont un caractère officiel puisqu'ils sont approuvés par décret des gouvernements régionaux. Ils contiennent des objectifs précis et une série de dispositions techniques très complètes pour la sauvegarde de l'ours et de son habitat. Les chartes françaises sont des contrats passés entre l'État et les collectivités territoriales. La charte des vallées béarnaises par exemple, est un instrument qui met en place des mesures d'accompagnements socio-économiques et définit des règles de gestion du territoire compatibles avec la sauvegarde de l'ours. Elle comprend peu de mesures concrètes pour la conservation de l'espèce. Quant à la charte concernant la réintroduction expérimentale de l'ours dans les Pyrénées centrales, il y est précisé qu'aucune mesure réglementaire ne sera imposée aux populations locales. En fait, il apparaît que pour tous les projets, l'élaboration d'une stratégie est un préalable important pour les actions de conservation de l'ours. Au-delà, de la protection et la gestion "classique" d'une espèce, la plupart de ces plans intègrent un volet d'action sur l'acceptation sociale de l'ours, voire sur le développement durable de régions montagnardes en déclin.



L'ours brun est une espèce d'intérêt communautaire insérée¹⁰ :

- Dans la **Convention de Berne** du 19 septembre 1979, sur la conservation de la flore et de la faune sauvage européenne et de leurs habitats, ratifiée par l'Italie avec la Loi n°503/81 (Annexe II, espèce particulièrement menacée)
- Dans la **Convention de Washington** du 3 mars 1973 sur le commerce international des espèces de faune et flore menacées d'extinction (Normative CITES), rendue exécutive en Italie avec la Loi n°150/92 et modifiée par la Loi n°59/93, complétée par le décret législatif 275/01, sur les espèces dont le commerce est réglementé pour éviter une exploitation incompatible avec la survie (Annexe II, espèce potentiellement menacé)
- Dans la **Directive Habitat 92/43/CEE**, comme énoncé précédemment qui protège les espèces et leurs habitats. L'ours est énuméré dans l'annexe IV, espèce d'intérêt communautaire qui demande une protection rigoureuse. Des exceptions sont prévues pour les individus qui causent des dommages graves ou si l'éloignement de ces derniers est nécessaire pour des raisons de sécurité. L'ours figure également dans l'annexe II, pour les espèces recensées qui nécessite des zones spéciales de protection. Au niveau national le DPR n°357 de 1997, donne actualisation de cette directive.

Le cadre normatif communautaire, européen et national impose donc à l'Etat Italien la responsabilité d'assurer une situation satisfaisante de la conservation des populations d'ours bruns présentes sur le territoire national et de leurs habitats, et engage les régions à mettre en œuvre des actions de tutelle, de gestion et de monitoring de ces derniers.

2. Mesures de conservation italienne

Dans ce contexte il convient de citer l'engagement de la Direction Protection de la Nature et de la Mer (DPNM) pour la conservation des deux populations d'ours brun, alpine et apenninique, actuellement présentes sur le territoire italien et toute les deux à fort risque d'extinction, comme indiqué sur la liste rouge de l'IUCN. Pour les deux populations, la DPNM a conduit une phase de concertation et collaboration active entre tous les organismes territoriaux compétant, qui a amené à la réalisation de deux plans d'actions :

- Plan d'action interrégionale pour la conservation de l'ours brun sur les Alpes orientales centrales, dénommé PACOBACE
- Plan d'action pour la tutelle de l'ours marsicain, PATOM

¹⁰ Ministero dell'ambiente e della tutela del territorio e del mare
[Ministère de l'environnement et de la tutelle du territoire et de la mer]



Le premier, rédigé entre techniciens interrégionaux constitué de la PAT, Province Autonome de Bozen, région de Frioul-Vénétie julienne, région Lombardie, région Vénétie, ministère de l'environnement et ISPRA¹¹ a été formellement adopté par les administrations territoriales impliquées, et approuvé du ministère de l'environnement et de la tutelle du territoire et de la mer avec le décret n°1810 du 5 novembre 2008. Il représente par conséquent le premier exemple en Italie de plan d'action concerné, partagé et formellement approuvé des organismes territoriaux impliqués.

Le plan d'action national pour la tutelle de l'ours brun marsicain a été réalisé sur la base de meilleures connaissances scientifiques concernant l'espèce et d'un ample processus de participation et discussion sur les objectifs, méthodes et actions nécessaires pour garantir l'amélioration de l'état de conservation de l'espèce. Il fut conçu en 2009 entre ministre de l'environnement, corps forestier de l'Etat, l'université *La Sapienza* de Rome, l'Institut National de la faune sauvage, pour l'activité de monitoring, conservation et gestion de l'ours brun marsicain.

La DPNM s'est aussi faite promiseuse d'un projet *LIFE* financé par la Commission européenne pour la période 2010-2014 pour la réalisation de quelques-unes des actions prioritaires pour la conservation de l'espèce déterminée dans les deux plans d'actions précédent. Il se prénomme : « *LIFE09 NAT/IT/000160 ARCTOS – Conservation de l'ours brun : actions coordonnées pour la chaîne Alpine et Apennine* ».

En 1939, l'espèce est insérée dans la liste des espèces protégées de la faune d'Italie à l'œuvre du sénateur du royaume *Gian Giacomo Gallarati Scotti*, dans article 38 de la loi sur la chasse.¹² Actuellement, à l'échelle de la nation, l'ours est compris parmi les espèces « particulièrement protégées » et, en cas d'abattage, des sanctions pénales sont prévues.

3. Mesures de conservation provinciale et du PNAB

Plusieurs raisons amènent à conserver l'ours en Trentin :

- C'est une espèce autochtone
- Elle est particulièrement protégée au niveau national et européen
- L'ours brun a une valeur historique et culturelle
- C'est un indicateur biologique
- C'est une espèce « ombrelle » : sa conservation est un facteur clé pour la conservation de vastes aires géographiques importantes pour les autres composantes environnementales
- C'est une « marque » de qualité environnementale
- Le plantigrade a une valeur émotive, pour certains

¹¹ Istituto Superiore per la Protezione e la Ricerca Ambientale
[Institut Supérieur pour la Protection et la Recherche Environnementale]

¹² <https://orso.provincia.tn.it>



La conservation de l'ours brun en Trentin a un intérêt particulier dans le sens où l'espèce n'a jamais disparu de cette région des Alpes italiennes. De quand l'Empire austro-hongrois accordait une récompense pour chaque ours abattu, jusqu'à la directive Habitat de la Communauté Européenne, qui en demande sa protection rigoureuse, beaucoup de pas en avant ont été fait pour la sauvegarde de cette espèce et pour une vie en commun paisible avec l'homme :

- Les premières lois nationales dans lesquelles on prend conscience que l'ours n'est pas nuisible, loi national n°1420 de 1929
- L'article 38 de la loi sur la chasse de 1939, qui interdit toujours la capture et le meurtre de l'ours
- La loi n°31 de 1978 de la PAT concernant la protection de l'ours brun sur le territoire
- La loi provinciale n°24/91, ainsi que ces modifications et intégrations, prévoient la protection de l'espèce à l'échelle de la province et l'indemnité des dommages éventuels provoqués par cette dernière

Le service forêts et faune de la PAT est l'organisme compétent pour la tutelle et la conservation de la faune sauvage sur le territoire Trentin. Il constitue la structure de référence pour la gestion de la population d'ours brun sur le territoire provincial. Egalement suite au projet de réintroduction de l'ours en Trentin, il était nécessaire de déterminer des activités prioritaires qui ont permis d'affronter de manière efficace les problématiques liées à la présence du plantigrade, afin d'assurer les conditions pour une coexistence entre homme et ours. C'est pour cette raison, qu'en juin 2002, la Commission de la PAT a approuvé les programmes d'action pour la gestion de l'ours brun sur le territoire provinciale, délibération n°29/2.

C) Les menaces sur l'espèce

Les menaces sur les plantigrades sont nombreuses. Il ne convient pas de toutes les détailler ici, mais d'en énumérer quelques-unes. Malgré toutes les mesures de conservation, l'ours brun reste hautement menacé, notamment par :

1. Des menaces liées à l'habitat et aux activités humaines

- La disponibilité alimentaire
- Le dérangement lié aux activités humaines
- La fragmentation
- Les destructions illégales
- La chasse
- Le trafic routier



Image 19 : Ourse retrouvée morte en Trentin le 21 mars 2016, sûrement dû à un empoisonnement

*Source : <http://www.repubblica.it/>,
Le quotidien « Il Trentino »*



2. Des menaces liées à la petite taille de la population

- La perte de variabilité génétique, qui fait suite à certaines réductions des effectifs et à des reproductions consanguines
- La taille réduite des effectifs, l'éclatement en plusieurs noyaux de populations, notamment avec l'absence de femelle reproductrice, qui rend quelques populations encore plus fragiles, comme dans les Pyrénées Occidentales

D) Impact de la présence du plantigrade

Ours brun, loup et lynx ont toujours occupé un espace dans l'imaginaire collectif, en suscitant divers sentiments. Mystère, charme, curiosité, mais aussi peur et insécurité se sont alternées dans l'esprit de l'homme de l'instant où il a commencé à partager son espace avec les « grands carnivores ».

1. SUR les hommes, le territoire et ses ressources

Les principaux impacts de la présence du plantigrade sur les sociétés et les hommes sont :

- LES DOMMAGES QUI TOUCHENT LES APICULTEURS, AGRICULTEURS ET ELEVEURS

Ces derniers sont importants et arrivent tout de même assez régulièrement. C'est pourquoi les territoires détenant la présence du plantigrade doivent se munir d'une gestion adéquate. En Trentin, par exemple, depuis 40 ans que l'ours est présent, ce type de dommages est remboursé à 100% de la valeur des biens. De plus des actions de préventions et lutte sont mises en place. Les gestionnaires de l'ours en Trentin donnent des clôtures électriques ou préconisent d'utiliser des chiens de garde, par exemple.



Image 21 : Ruches détruites par le plantigrade en Trentin
Source : <http://trentinocorrierealpi.gelocal.it/>



Image 21: Exemple de prévention sur une structure apicole en Trentin
Source : PNAB



Evidemment l'indemnisation des dommages à des limites et comporte des coûts, relativement élevés. Pour certains acteurs du territoire, l'ours brun représente une perte d'argent considérable, pour d'autres une richesse exceptionnelle qu'il convient de faire perdurer.

- [LES AGRESSIONS](#)

Elles peuvent être de deux types. Une « fausse attaque », où l'ours charge, sans qu'il n'y es contact entre homme et animal. Puis les agressions avec contact physique, beaucoup plus rares mais beaucoup plus graves. L'ours n'est pas un animal agressif, mais il reste un animal sauvage et donc dangereux. Il se défend s'il se s'en lui-même en danger. L'époque la plus susceptible est le début de l'été quand sont présent sur les territoires les mères et leurs petits. Les personnes les plus susceptibles sont celles qui ne font pas de bruit, qui courent et également les personnes les plus imposantes de par leur taille, tout simplement car elles font d'avantage peur à l'ours. Il n'y a jamais eu d'agression de la part d'un ours en liberté sur un enfant. Suivant les territoires, différentes actions peuvent être mises en place. La PAT à, entre autre, mis des panneaux d'informations au sein du PNAB, au abord des sentiers avec les « règles de bonne conduite avec l'ours » (Annexe). Dommage que cette action ait été faite uniquement après une première attaque. D'autres mesures sont mises en place comme le monitoring intensif de la zone, l'identification génétique de l'exemplaire responsable de l'attaque...etc.

2. Sur le tourisme



Image 22: Image du film de Disney "Frère des ours"
Source : <http://marluuna.over-blog.com/>

Le tourisme est une des activités économiques principales sur de multiples territoires où l'ours est présent. Dans les Pyrénées, en Trentin et ailleurs. L'image de l'ours est majoritairement bénéfique pour le tourisme. Par contre, si les activités touristiques sont mal gérées, elles peuvent avoir un impact négatif sur l'ours, à cause du dérangement. Le plantigrade doit bénéficier de vastes zones de refuges, non perturbées par l'homme et ses activités, qui deviennent malheureusement de plus en plus rare, et ce sur l'ensemble des territoires.

L'impact de l'ours sur l'activité touristique reste donc minime. L'unique aspect négatif réside dans le fait, que les touristes, peu voir pas informés sur la présence de l'ours et les comportements à adopter en cas de rencontre, peuvent être susceptible d'agressions. Encore une fois dans ce cas, la communication est essentielle.



Au contraire, ce qui prévaut en termes d'impacts du plantigrade sur le tourisme est plutôt positif. En effet, l'image de l'ours est quelque chose de très développé dans les territoires qui détiennent cette présence :

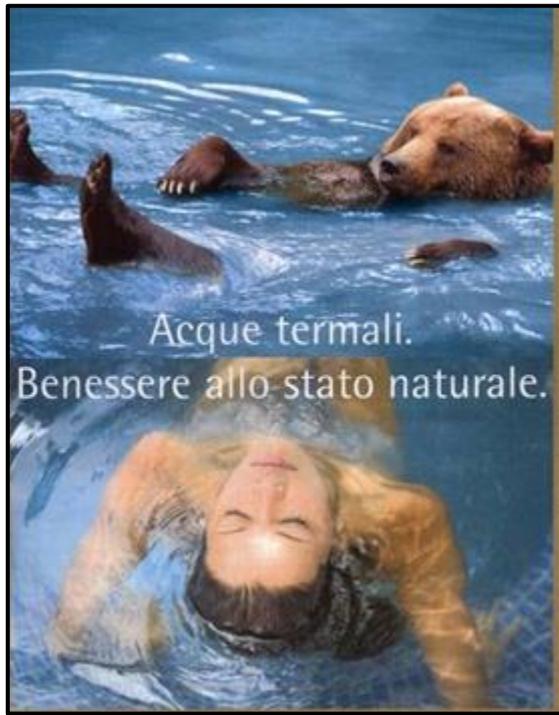


Image 23: Affiche publicitaire d'un centre thermal en Trentin

Traduction : [Eaux thermales. Bien-être à l'état naturel.]

Source : PNAB

- Pour la valorisation des produits régionaux
- Pour de nombreuses activités économiques

Une preuve certaine de l'importance « social » de cette espèce sont les nombreuses entreprises qui ont décidé d'utiliser cette image ; des chewing-gums, en passant par les marques de vêtements ou encore les sociétés de transport, pour n'en citer que quelques unes.

Dans les vallées d'Aneü, il n'y a pas de doute, le plantigrade fait tourner l'économie et est un atout considérable pour le tourisme. Sur ce territoire espagnol, des activités tout public afin de promouvoir le territoire, avec comme image principale, l'ours, sont organisés. Plusieurs entreprises programment des activités en lien avec l'ours : itinéraires, observations, découverte de la nature. Il s'agit de promouvoir un tourisme soutenable basé sur le respect de l'ours et la pédagogie.



Image 24: Fromage fermier traditionnel avec empreinte de l'ours
Source : <http://www.fiop-ours.com/>

Dans les Pyrénées, ce n'est pas encore tout à fait ça, mais cela commence à se mettre en place. Ici aussi la valorisation de produits pyrénéens de qualité s'appuyant sur la présence de l'ours, symbole d'un environnement préservé, a donné lieu à plusieurs actions pilotes. Une réflexion a été menée par l'association pays de l'ours - ADET sur la labellisation et la promotion des activités de professionnels de la montagne (activités de découverte, hôtellerie-restauration,



produits du terroir, artisanat d'art et production ovine) prenant en compte l'environnement dans leurs pratiques et en reconnaissant la présence de l'ours comme un facteur de développement du territoire. Ce travail a abouti à la mise en place de chartes de qualité. Une centaine de professionnels, répartis en Ariège, Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées, sont signataires des chartes de qualité du pays de l'ours. Un réel réseau de professionnels a ainsi été créé, réunis autour de valeurs communes véhiculant une image attractive du territoire des Pyrénées centrales et favorisant un tourisme respectueux de la nature et des hommes.

On peut noter, lorsqu'on parcourt les Pyrénées, une très large utilisation de l'image de l'ours (enseignes de magasins, étiquettes de produits divers...), ceci de façon non encadrée, non formalisée, et non nécessairement liée à une démarche de qualité. Ces observations tendent à montrer que des potentialités de développement autour de l'image de l'ours existent. Par ailleurs, en 2003, une enquête de l'IFOP¹³ a révélé que 83% des pyrénéens interrogés considéraient l'ours comme un représentant de l'identité de la montagne pyrénéenne. Dans le même temps, 62% voyaient en lui «un attrait touristique pour la région», 79% considéraient que la présence de l'ours était valorisante pour l'image de la région pyrénéenne et 54% pensaient que cette même présence était un atout pour le développement économique de la région pyrénéenne.

Enfin, toujours dans les Pyrénées, la grande majorité des accompagnateurs se retrouvent sur le même constat : le public de visiteurs, de randonneurs et de promeneurs manifeste un véritable intérêt pour l'ours, avec souvent l'espoir intime de croiser l'animal.

Le PNAB, quant à lui, est né pour défendre l'ours brun. C'est pour cette raison, que depuis ses premières années de vie, il a utilisé le plantigrade pour sa propre image, en l'insérant dans le logo, comme une sorte de déclaration d'intention pour la conservation de l'espèce. Chaque efforts en ce sens, fait partie de la mission de l'aire protégée, qui a su affronté avec succès la réintroduction passé avec le projet « *Life Ursus : un des projets faunistique le plus considérable jamais affronté en Europe.* »¹⁴

L'ours brun est un animal omnivore opportuniste, avec un taux de reproduction bas et une forte mortalité infantile. L'augmentation de la population humaine, les persécutions et le découpage du territoire à large échelle a porté à l'extinction de l'espèce sur une grande partie du territoire. Tout de même encore présent, notamment dans 7 états membres de l'Union européenne, des mesures de conservations sont adoptés sur les différentes échelles territoriales. Malgré ça, les populations restent fragmentées, surtout avec l'exemple de l'Italie, cohabitant avec des activités anthropique intenses. Avec un manque de continuité territoriale et de petites populations fragmentées, on peut penser à une consanguinité future.

¹³ IFOP : Institut Français d'Opinion Publique

¹⁴ *Dal rapporto con l'uomo alle strategie di svernamento : le ultime ricerche del Parco Naturale Adamello Brenta per l'orso*. [Du rapport avec l'homme aux stratégies d'hivernage : les dernières recherches du PNAB pour l'ours], Ed.PNAB, n°20

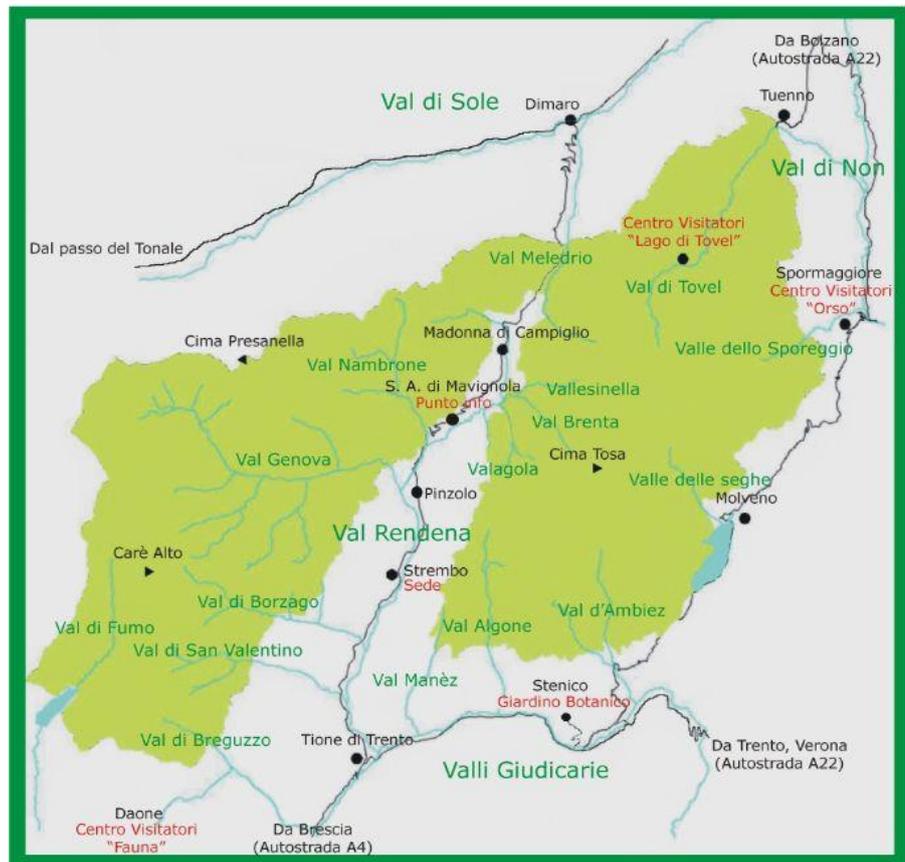


II. L'ours brun au sein du Parc Naturel Adamello Brenta, en Trentin, Italie

La conservation de l'ours en Trentin et sur les Alpes centrales peut être interprétée comme l'extrême tentative de concilier le progrès de l'homme avec la permanence d'une nature encore vivante. Une tentative qui pour certains pourrait sembler anachronique mais qui en réalité s'inscrit dans le vaste contexte de « biodiversité » maintenant clairement lié aussi bien au bien-être humain, qu'à l'économie, base de notre système de vie. Maintenant, avec les années passées et une réintroduction réussie, l'objectif du PNAB se poursuit dans la tentative de toujours mieux connaître l'écologie de l'espèce mais aussi les délicats revers de sa cohabitation avec l'homme.

A. Le Parc Naturel Adamello Brenta et la réintroduction de l'ours brun

La naissance du PNAB, ainsi que le contexte géographique ont déjà été décrits plus haut. En ce qui concerne les activités économiques, de nombreuses activités industrielles sont présentes, une agriculture spécialisée et un secteur, celui du tourisme en pleine expansion. Il joue en effet un rôle fondamental dans cette région qui accueille beaucoup de touristes italiens et étrangers durant la période estivale et hivernale.



Carte 4 : PNAB avec les principales vallées, communes et sommets
Source : <http://www.omniplan.hu/>

Les localités à vocations touristiques disposent de structures réceptives, d'installations sportives et de remontées. Les vallées du parc détenant une majeure influence touristique sont :

- La *Val Genova*, fameuse pour ces nombreuses cascades



- La *Val di Tovel*, connu pour son lac qui jusqu'à la fin des années 1964, durant certaines heures de la journée, détenait quelques zones d'une coloration d'un rose exceptionnel
- *Vallesinella*, le point de départ principal pour les excursions sur le *Brenta*
- *Val de Tovel*, lieu où persistait les derniers ours autochtones et lieu de relâchement de l'espèce durant le projet *Life Ursus*
- *Val di San Valentino*, qui fut la zone de la première opération de réintroduction du bouquetin dans l'*Adamello Brenta*
- *Val Di Non*, fameuse pour la monoculture de la pomme

En 2008, le PNAB a également obtenu la certification de Géopark. Toutes les activités du plan d'action ont visé à rejoindre l'indispensable équilibre entre recherche, éducation, tutelle et valorisation. Enfin et surtout pour cet écrit, en 1996 a débuté un projet dénommé *Life Ursus* dans le but de réintroduire l'espèce qui était encore présente à cette époque mais seulement avec 3 exemplaires d'ours brun, vieux et plus en grade de se reproduire. Aujourd'hui la population a atteint une cinquantaine d'individu, comme le prévoyait « l'étude de faisabilité ». Une réussite grandiose, qu'il convient d'expliquer, de partager, d'informer et surtout de gérer le mieux possible.

Ces dernières années, le parc a dû faire face à de nombreux problèmes. Il est économiquement dans une situation fragile. Un nouveau président est en train de prendre place. Ainsi le parc devrait faire moins d'éducation à l'environnement pour se reconcentrer un peu plus sur la recherche scientifique, presque éteinte à l'heure actuelle.

1. La réintroduction

Histoire, objectifs et modalités

Le 19 novembre 1996, fut officiellement approuvé par la Commission européenne le financement pour le projet *Ursus* connu aujourd'hui comme le projet *Life Ursus* qui a été mené par le PNAB avec la collaboration de la PAT et l'Institut National pour la Faune Sauvage (INFS), l'actuelle Institut Supérieur pour la Protection et la recherche Environnemental (ISPRA). Fondamentalement, les objectifs du projet étaient la sauvegarde du patrimoine génétique en évitant l'extinction du dernier noyau d'ours autochtones de l'arc Alpin avec la réintroduction d'exemplaires prélevés de la population Slovène et la conservation de la biodiversité.

Dans le passé, en Trentin, 3 tentatives de renforcement de la population d'ours brun ont été réalisés, en utilisant des individus qui ont grandi en captivité : le premier en 1959 par la naturaliste autrichien Peter Krott, le second en 1969 par le Musée des Sciences Naturelles de Trente et le troisième en 1974, également par le Musée en collaboration avec le service forestier de la PAT. Aucune des tentatives n'a fonctionné correctement. En effet, pour tous, une erreur commune a été retenue :



celle de ne pas avoir empêché les ours d'être en contact avec l'homme avant la libération, avec pour conséquences, qu'ils démontraient une excessive confiance dans les rapports avec l'homme, en s'approchant des habitations.

Au début des années 1990, lorsque l'ours brun était réduit à peu d'individus, plus en mesure de se reproduire, le PNAB, appuyé par la PAT a commencé à parler de réintroduction, avec au préalable une étude de faisabilité. L'Institut National pour la Faune Sauvage a fourni du soutien pour cette étude, complétée en 1998. Avec les fonds *Life* reçus en 1996 par l'Union européenne, le projet « *Ursus : tutelle de la population d'ours brun du Brenta* » a commencé en 1997 pour se terminer en 2004. L'objectif était de créer une population minimale vitale d'ours brun (40-60) en mesure de se reproduire et survivre sur de longues périodes (100-200ans). Les campagnes de capture en Slovénie ont duré jusqu'en 2002 et ont portées à la libération de dix ours sur le territoire de la PAT. Pour obtenir une population finale d'au moins 45/50 ours, il a été pensé une période d'environ 20/40 ans.

Etude de faisabilité

Une étude de faisabilité a été effectuée. Elle a indiqué, au travers d'une profonde étude de territoire, que l'extension du projet à la province de *Bolzano*, *Sondio* et *Verona*, arriverais à intéresser un territoire ample d'environ 1 700km². Cette superficie a été jugée suffisamment apte pour accueillir le nombre d'ours programmé. Les objectifs de l'étude de faisabilité étaient les suivants :

- Spécifier les motivations d'une réintroduction de l'ours dans le PNAB
- Evaluer l'opportunité de récupérer la population autochtone restante
- Evaluer la probabilité de succès de l'intervention
- Définir les lignes guide pour la phase opérationnelle du projet
- Déterminer les capacités du territoire
- Estimer l'impact socio-économique de la réintroduction

Etant donné la faillite des réintroductions passées, dû surtout aux conflits avec la présence humaine, il résultait particulièrement important de définir chaque aspects pour un succès du projet. Pour cette raison, l'étude à approfondie ¹⁵:

- 1) Le statut actuel de la population d'ours brun en Europe
- 2) Les réintroductions effectuées en Europe
- 3) La cohérence avec les projets européens
- 4) La compatibilité du projet avec les priorités de conservation des Alpes
- 5) L'analyse historique de la présence de l'espèce en Italie et en Trentin, et de la diminution progressive de la population
- 6) L'analyse critique des causes d'extinctions (persécution directe, réduction de l'habitat, l'usage anthropique excessive de la montagne...)

¹⁵ Studio di fattibilità per la reintroduzione dell'Orso bruno (*Ursus arctos*) sulle Alpi occidentali
[Etude de faisabilité pour la réintroduction de l'Ours brun sur les Alpes occidentales]



- 7) L'analyse de la population restante
- 8) La disponibilité d'ours en Slovène avec un patrimoine génétique adapté
- 9) La faisabilité de la réintroduction : zone d'étude, aptitude de la zone à la réintroduction, minimum pour une population vitale (40-60 ours), densité de la population (2-3 individus/100km²), superficie minimum nécessaire (1350-3000 km²), aspects environnementaux et anthropiques, habitat : pente moyenne, données climatiques des 48 postes météorologiques, réseau hydrographique, lithologie et utilisation du sol, caractéristique des milieux forestiers, disponibilités de gibiers, élevages de bétails et ruches ; dérangements anthropique : intensité du réseau routier, densité des habitations, pression touristique..
- 10) Détermination des aires aptes à la présence de l'ours en combinant la carte de la végétation et celle du dérangement anthropique
- 11) Hypothèses plausibles d'une métapopulation dans le complexe des Alpes orientales comme possibilité d'augmenter les probabilités de survie sur une longue période
- 12) Aspects sanitaires
- 13) Aspects socio-économiques
- 14) Potentiel impact de l'ours sur les activités humaines : sur la culture, les ruches, le tourisme, ses ressources artificielles de nourriture...
- 15) Attitudes de la population par rapport à l'ours brun et l'hypothèse de sa réintroduction
- 16) Risques potentiel d'agressions à l'homme
- 17) Risques potentiel de braconnage
- 18) Description du cadre normatif
- 19) Collaboration des administrations impliquées (5 provinces, 3 régions)
- 20) **Conclusion de l'analyse de faisabilité :**
 - Le projet apparaît pleinement cohérent avec les objectifs des actuelles stratégies de conservation de l'espèce au niveau alpin et européen
 - Les principaux facteurs limitants ne semblent plus subsister actuellement
 - 1 700 km² de milieux aptes à la présence stable de 35-50 ours, sont présent
 - 50 ours constituent une bonne probabilité de survie de l'espèce sur une longue période
 - Les probabilités de survie peuvent augmenter avec la création d'une métapopulation sur les Alpes
 - Entre les résidents, l'opinion est favorable à 80% pour l'émission de l'espèce
 - Les perturbations anthropiques pourront représenter un facteur limitant important
 - Il existe un risque limité d'attaques direct de l'homme par l'ours
 - L'objectif apparaît accessible avec une bonne organisation et gestion
- 21) Risque d'échec : il peut porter à la méfiance de l'opinion publique par rapport aux projets de conservation, c'est pour cela qu'il est fondamental



d'informer et d'ajourner constamment la population, notamment en la rendant participante au projet

22) Répercussions positives : la réintroduction de l'ours en Trentin peut contribuer à rejoindre les objectifs du projet *Life* qui promeut une cohabitation apaisée entre loup, lynx, ours et homme

23) Lignes directrices relatives à l'application du projet :

- Consistance et structure du stock de fondateurs : 9 ours d'âge compris entre 3 et 6 ans, relâchés en 4 ans, 3 mâles et 6 femelles
- Organisation temporelle des relâchements : de préférence pas au-delà de 12h suivant la capture
- Monitoring des ours relâchés : *radio trekking* et recensements périodique
- Prévention et dédommagement
- Prévention du risque d'attaques à l'homme : adaptation des conteneurs à déchets et des décharges dans l'aire de fréquentation de l'ours, correct gestion des déchets, informations
- Intervention sur des individus problématiques : dotation d'une équipe de premiers secours, mise en garde précoce contre des individus à risque, réalisation d'un protocole des mesures à adopter
- Prévention et répression du braconnage : dédommagement rapide et complet des dommages provoqué par l'ours et implication des chasseurs, éleveurs et agriculteurs dans la réalisation du projet

24) Analyse économique du projet

25) **Conclusion finale :**

- Bonne probabilité de succès dans le moyen-long terme, qui pourra également favoriser la recolonisation naturelle de la part d'ours provenant d'autres noyaux alpins
- S'il n'y a pas de dommages exceptionnellement élevés, le coût de l'opération sera soutenable
- Les facteurs les plus critiques sont les perturbations anthropiques, et le fait que l'opinion publique reste favorable dans le temps. Pour ce faire, des informations constantes et des mesures efficaces pour réduire le risque de dommages et attaques direct de l'ours à l'homme sont nécessaires

Il est important de citer les études qui ont été faites au préalable de la réintroduction, aussi pour comprendre et expliquer la situation actuelle. Par exemple, pour les risques potentiels d'agression à l'homme, il est écrit dans l'étude de faisabilité « aucune mesure ne peut exclure le risque d'attaque ». Aujourd'hui, pour les personnes disant « le projet *Life Ursus* est hors contrôle car il y a eu des attaques d'ours envers l'homme », le besoin est de communiquer que c'était « prévu » dans l'étude préalable. L'étude de faisabilité est donc un document clé, qui mesure toutes les possibilités, dispositions, problèmes qui pourraient survenir.



Les ours relâché

La population retenue plus appropriée pour le prélèvement des individus à introduire en Italie fut celle de la Slovénie, non seulement car en l'espèce se révélait très abondante dans ce territoire, mais avant tout pour des questions de forte comptabilité génétique. En 1999, les captures furent effectuées dans la réserve de chasse de *Jelen-Sneznik* et de *Medved-Kocevje*, dans la Slovénie méridionale,



Image 25 : Relâchement de l'ourse Jurka en 2001

Source : PAT

en utilisant des sites artificielles d'alimentations. Après avoir calmé l'animal, les bonnes conditions et l'aptitude au projet étaient vérifiés avant de procéder à l'application d'un collier émetteur et de deux marques auriculaires, pour pouvoir permettre un monitoring constant et précis de l'animal. Les ours furent transporté dans une « cage » jusqu'à la zone de relâchement, *Val di Tovel*, dans le secteur nord-orientale du parc, qui a été retenu le lieu le plus approprié à l'intérieur du territoire protégé, surtout car ce fut le dernier refuge des ours sur le Brenta, même sur les Alpes Italienne.

C'est ainsi, qu'entre 1999 et 2002, 10 ours ont été relâché, plutôt que 9, car en 2000 la femelle Irma est morte, remplacé par celle dénommé Maja.

N°	Nom	Sexe	Age	Poids	Date
1	MASUN	M	4-5	99	1999
2	KIRKA	F	3	55	1999
3	DANIZA	F	4-5	100	2000
4	JOSE	M	5-6	140	2000
5	IRMA	F	5-6	113	2000
6	JURKA	F	4	90	2001
7	VIDA	F	3-4	70	2001
8	GASPER	M	3	105	2002
9	BRENTA	F	3	70	2002
10	MAJA	F	5-6	86	2002

Tableau 3 : Ours relâché dans le PNAB entre 1999 et 2002

Source : PNAB

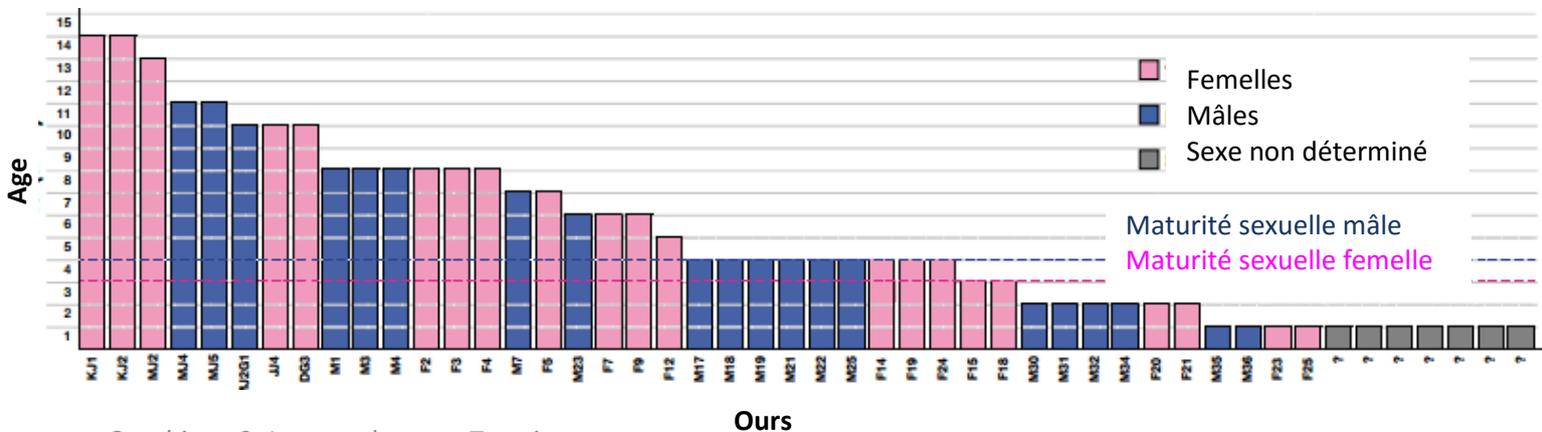


2. Situation actuelle

A partir de 2007, le Service Forêts et Faune a réalisé un document annuelle, dénommé « Rapport ours » qui décrit la situation de l'ours brun et l'activité de gestion lié. L'objectif est double : d'un côté fournir des informations correctes, ajournées et détaillées sur le statut de la population d'ours du Trentin occidental et des régions adjacentes, de l'autre, enregistrer de manière systématique, une série de données.

Statut de la population fin 2015

L'élaboration des données recueillies fournit les renseignements concernant l'identification des ours, l'estimation de la dimension minimum de la population, la détermination des portées, les taux de survie, la tendance qui caractérise le développement de la population, ainsi que l'utilisation du territoire de la part des animaux. Les graphiques concernant les aspects démographiques ont non seulement été ajournés en insérant les données de la dernière année, mais aussi en modifiant les données des années précédentes pour les sujets dont le monitoring 2015 a permis de les récupérer. Parfois ceci explique les différences vérifiables avec les graphiques des rapports précédents. Il s'agit donc d'un ajournement "in progress" des données disponibles et des élaborations relatives.



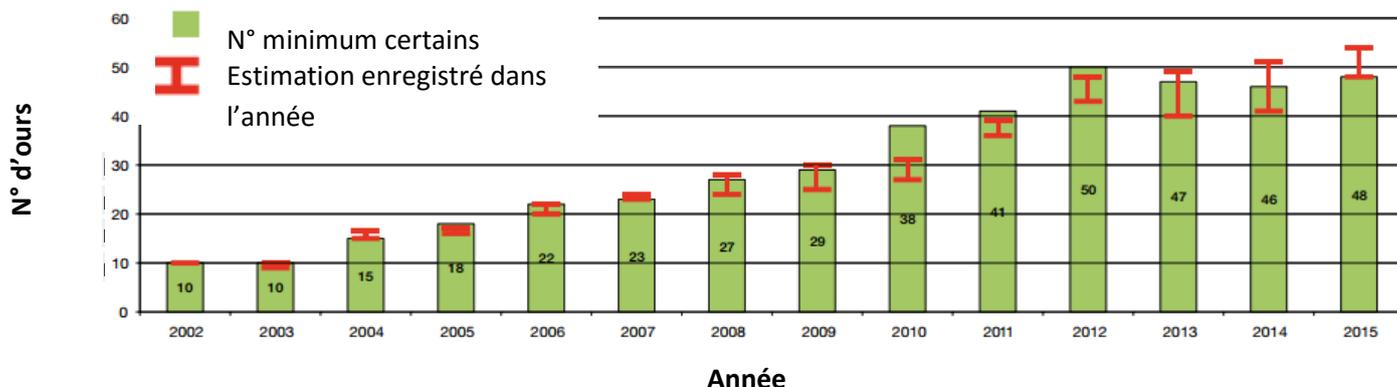
Graphique 2: Les ours brun en Trentin

Source : Rapport Ours 2015

En fin d'année 2015, le numéro minimum certains d'ours est d'environ 48 parmi lesquels 20 mâles, 21 femelles et 7 petits de sexe encore indéterminé. Comme le monitoring génétique ne permet pas forcément de remarquer la totalité des exemplaires présents sur le territoire provincial, la population estimée en 2015 va de 48 à 54 individus. Elle affiche une stabilité autour d'une cinquantaine d'exemplaires, alors qu'entre 2002 et 2012 il y avait une croissance constante de la population. La tendance de la population peut se voir sur le graphique ci-dessous. Les colonnes indiquent les « numéros minimum certains », ajourné en se servant



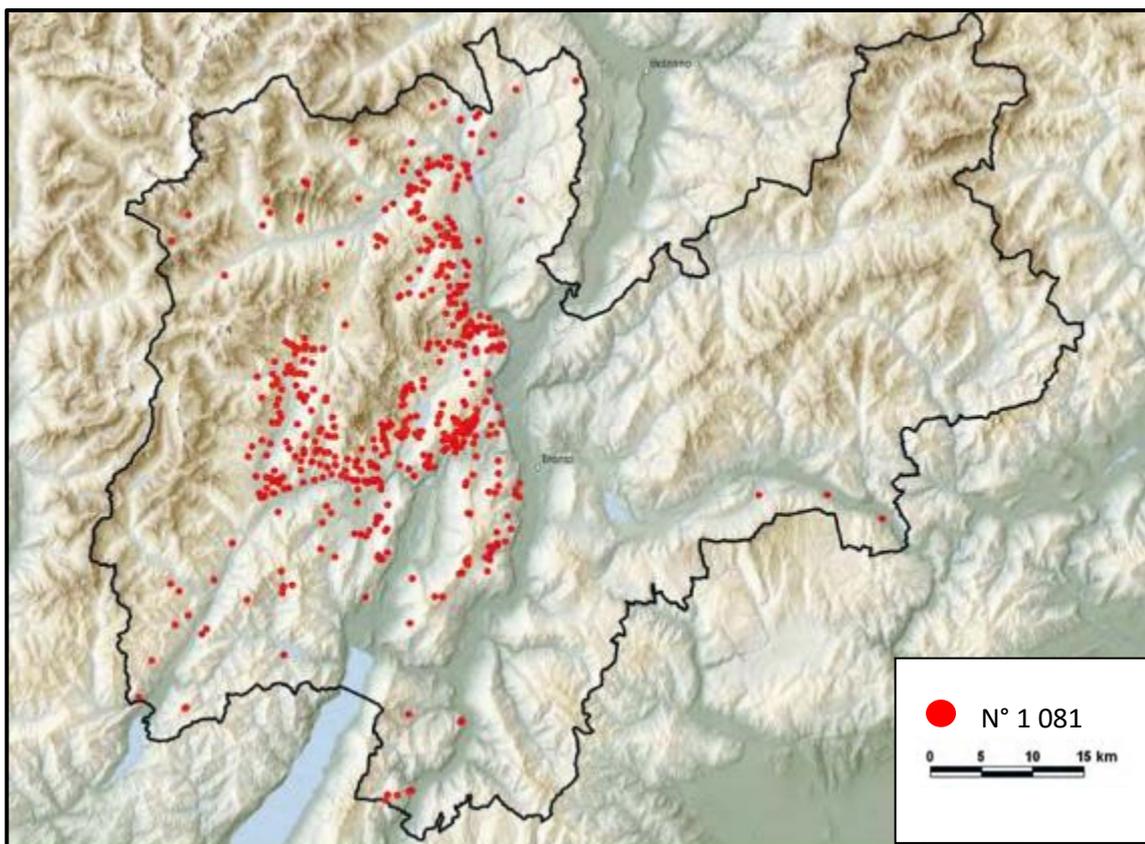
des données acquises au fil des années. Le graphique montre également les données historiques de l'estimation de la population, pour chaque année, représenté en rouge.



Graphique 3: Tendence de la population d'ours en Trentin entre 2002 et 2015

Source : Rapport Ours 2015

Les 1 081 indices de présences de l'ours recueillis en province de Trente durant l'année 2015 sont représentés par la carte suivante :



Carte 5: Indices de présences de l'espèce en 2015, sur le territoire Trentin

Source : Rapport Ours 2015

Actuellement, les ours fréquentent principalement les montagnes et forêts du *Brenta*, mais des indices irréguliers proviennent de presque tout le Trentin



occidental, confirmant la grande mobilité de l'espèce. Le secteur oriental de l'arc Alpin a récemment été colonisé par des individus venus spontanément de la Slovénie et de l'Autriche ; un individu a même fréquenté quelques secteurs du Trentin oriental de 1999 à 2002. A moyen ou long terme, les populations des Alpes orientales et centrales seront probablement connectées, ce qui n'est pas le cas pour la population des Apennins, trop éloignée géographiquement.

B. La gestion de l'espèce en Trentin

1. Programmes d'actions

A la suite de la réintroduction des ours, a émergé la nécessité de créer un système de gestion de l'espèce homogène sur toute la Province, qui permette d'affronter les différentes nécessités de préventions des dommages, modérations des conflits, sureté des habitants et conservation des ours. La Commission de la PAT, à travers la délibération n°1 428 du 21 juin 2002, a donné des lignes directrices pour commencer la phase de gestion ordinaire de l'ours brun sur le territoire de la province. Les programmes d'actions concernent :

- Le monitoring de la population d'ours afin d'en connaître la distribution et la dynamique dans le temps
- Les renseignements et le support aux populations locales
- La gestion des renseignements vis-à-vis de la collectivité et la formation des opérateurs du territoire
- La gestion des indemnités pour les dommages provoqués par l'ours et des mesures de prévention
- La gestion des situations critiques ou d'urgence
- Le raccordement avec les états et les régions de la chaîne alpine détenant le plantigrade ainsi que la détermination d'instruments de financement au niveau national et communautaire.

La structure de référence pour la détermination des activités prioritaire est le Service Forêt et Faune de la PAT. Il ne convient pas ici de décrire en détails tous les programmes d'actions mis en place pour la gestion de l'ours en Trentin, mais il semble tout de même important de décrire le monitoring. C'est lui qui permet d'avoir de données correctes en temps réel, et c'est grâce à cela qu'il est possible d'avoir une bonne communication et gestion.

Monitoring

Pour affronter la description d'une espèce tel que l'ours, résulte nécessaire une approche quantitative, rendu possible grâce au monitoring. Ici, il peut être défini comme une série d'activités de terrain, planifié par les experts du secteur, qui consiste en une récolte répété dans le temps, de « preuves », indices ou traces et « témoignages » qui seront extrapolé et permettront d'avoir des données importantes au niveau de l'abondance, de la structure et de la dynamique de population.



Les opérations de monitorages exercés sur l'ours en Trentin peuvent être divisées en deux grands groupes : le monitoring « invasif » et le « non-invasif ». Le premier consiste à un contact direct avec l'animal, capture préalable et anesthésie : l'état d'inconscience dans lequel se trouve l'animal permet à l'homme de mener une analyse biométrique, prélèvement de sang et de poils, mais surtout l'installation d'un collier-radio pour le monitoring par radio localisation. Le collier s'active lors du relâchement et réveil de l'ours en question dans son milieu naturel. Le *radio-trekking* fut introduit à partir des années 60, c'est une technique qui permet de définir la localisation d'un animal grâce à des ondes radio. Le signal est émis par une unique fréquence, propre au dispositif, qui peut être de deux types : traditionnel (VHF) ou satellitaire (GPS), la première est intercepté par les opérateurs directement sur le terrain, avec la liaison à l'antenne, alors que l'autre envoie la localisation à des dispositifs digitaux. Les principales limites de ce système sont le coût, la durée de la batterie (environ 3 ans) et la possibilité de perte du collier. Outre ces limites, une intervention comme celle-ci demande un personnel préparé, afin d'éviter des incidents d'anesthésie, jamais sans risque pour l'animal.



Image 26 : Membre du PNAB durant une activité de monitoring de l'ours par radio-trekking

Source : PNAB

De telles complications ont suggéré l'adoption d'autres méthodes. Le second groupe, celui du monitoring non invasif, minimise les dangers qu'encourent aussi bien les animaux que les opérateurs, notamment en évitant le contact direct. Ce type de monitoring prévoit de recueillir toutes les données possibles, qui se différencient en deux groupes, suivant les conditions dans lesquelles les découvertes ont eu lieu :

- Le monitoring non invasif occasionnel ou opportuniste (MFO) : lorsque les données sont recueillies sans que cela ne soit envisagé auparavant.
- Le monitoring non invasif visé ou systématique (MFM) : au contraire, si la récolte a été effectuée dans une zone précédemment définie et préparée dans ce but.

Le premier système de monitoring comprend le repérage de traces/pistes, la récolte d'éléments organiques ou de poils. Le second type, généralement effectué sur un parcours préétabli comprend le radio-trekking, les appareils photo à déclenchement par télédétection (caméra piège photo) et la récolte de poils pour le monitoring génétique, qui permettront de connaître l'ADN de l'animal, au travers de piège à poils ou encore des « *rub tress* » (grattoir).



Suite à la découverte d'un échantillonnage, il convient de compiler une fiche complète qui sert pour la cartographie. Les données sont ensuite insérées dans un logiciel cartographique. C'est ainsi qu'il est possible d'effectuer une analyse plus soignée, non seulement en terme de présence vérifiées mais aussi d'évaluation des aires fréquentés.

Le monitoring non invasif demande une série de phases préalables, où il faut mener une étude sur les aires à échantillonner, avec quelles méthodologies les effectuer, la communication parmi les organismes et entre le personnel. Ces facteurs ne sont pas extrêmement limitant surtout si on pense que les monitorages du genre fournissent des données sur les zones étudiés, sur le statut de l'animal en question, mais aussi au niveau de la population entière, en impliquant des sujets de sexes et d'âges différents.

Communication

Un territoire détenant la présence d'une telle espèce se doit d'avoir une communication digne de ce nom, car seulement la connaissance peut mener, sur un moyen-long terme, à une bonne cohabitation entre l'homme et l'ours. Même si, comme vu précédemment, le PNAB a encore de nombreux efforts à faire en ce sens, la communication est tout de même présente sous diverses formes, dont certaines citées ci-dessous :

- Soirées et rencontres : le Service Forêt et Faune de la PAT organise des rencontres publiques, en réponse aux demandes d'informations.
- Projets dans les écoles : les employés du PNAB qui s'occupent de l'éducation à l'environnement interviennent dans les écoles, notamment sur l'ours brun. En plus de ça, 2 projets de communication pour les écoles sont mis en place sur le territoire Trentin. « Biodiversité alpine » en collaboration avec le Musée de Science de Trente, et le second en collaboration avec le Musée Civique de Rovereto.
- Matériels de divulgation produit et distribué : Plusieurs dépliants sont à disposition comme celui dénommé « *Comment se comporter dans les zones de présence de l'ours* » (ci-contre). Mais il y a aussi des panneaux comme celui qui indique la présence de l'ours, distribué



Image 27 : Dépliant sur l'ours

Source : Rapport Ours 2015

[Un ours debout sur ces pattes postérieures manifeste sa propre curiosité]



sur tout le territoire (Annexe), ou encore des posters et bien évidemment, le rapport annuel, essentiel, qui présente la situation du plantigrade sur le territoire, en mettant l'accent sur ce qui s'est passé au cours de l'année.

Le PNAB a élaboré en octobre 2005 un document qui s'intitule « critères de communication pour la conservation de l'ours brun sur les Alpes ». Aujourd'hui et depuis décembre 2015, ce document est en révision. Des modifications et des actions supplémentaires vont bientôt être publiées et mise en place, afin d'optimiser la communication en Trentin, parmi lesquelles :

- Création d'un système d'informations interne pour les administrateurs publics : afin que l'ours ne soit plus exposé aux distorsions d'images dont certains acteurs du territoire font preuves par manque d'informations précises et corrects. Il apparait prioritaire de fournir aux administrateurs publics, provinciaux et communaux, des moyens adéquats pour qu'ils puissent véhiculer des informations correctes sur le projet de conservation de l'ours.
- L'éducation : pour les enseignants, les journalistes, le personnel du secteur touristique (hôteliers, garde en refuge, personnel des APT...), les professionnelles de la montagne (guides alpins, accompagnateurs de moyenne montagne et de territoire, les maîtres de ski...), les professionnelles du secteur économique (éleveurs, apiculteurs, agriculteurs...). Par éducation s'entend le fait de proposer des cours, d'une journée ou plus, gratuit, dans lesquelles les participants se voient offert la possibilité de participer à une activité lié à la présence de l'ours.
- Formation périodique du personnel : Le personnel des structures provinciales impliquées dans les thématiques de conservation du milieu sont à considérer comme une importante interface entre le projet ours et les gens. Il est donc fondamental qu'ils soient informés et ils aient une vision totale du problème ours, de manière à pouvoir répondre aux questionnements de façon adapté. Cela devrait passer par un programme de formations qui, en partant de l'histoire et des motivations du projet de réintroduction, arrive jusqu'à la description de la situation actuelle.
- Poursuivre la rédaction du Rapport Ours annuel
- La révision des propositions d'éducation à l'environnement dans les écoles
- La révision des randonnées et visites guidées dans le cadre de l'offre d'été des organismes territoriaux, comme le PNAB ou encore le musée de Trente, avec notamment l'idée de les proposer en langues étrangères, afin que les informations véhiculées soient compréhensible de tous.
- Poursuivre les soirées-rencontres : à réaliser sur la demande des communes par exemple.
- Matériels pour les hôtels et les structures touristique : production et cession gratuite de matériels inhérent l'ours pour les « petites bibliothèques » d'hôtels, refuges et autres structures réceptives. Cela pourra être évalué sur la base des ressources à disposition. Egalement



l'hypothèse de fournir aux structures des gadgets à offrir aux clients. De plus, les structures touristiques devront recevoir un ajournement périodique, par courrier électronique, de la présence des ours et leurs relations avec le reste du patrimoine faunistique provinciale. Des renseignements utiles à donner durant l'accueil des clients.

- Révision des panneaux d'informations, de signalement et des centres visitable, notamment avec de nouveaux langages à insérer.
- Formation pour les touristes : Dans le passé, les renseignements aux touristes se sont fait au travers de brochures, signalisations et soirées informatives. Aujourd'hui ces différentes actions de communication sont remises en cause. En prenant en considération des expériences faites d'en d'autres zones où sont présentes des populations d'ours, il apparaît opportun de penser aux nouvelles formes pour intercepter les touristes et les préparer à une rencontre accidentelle, éventuelle avec l'ours.

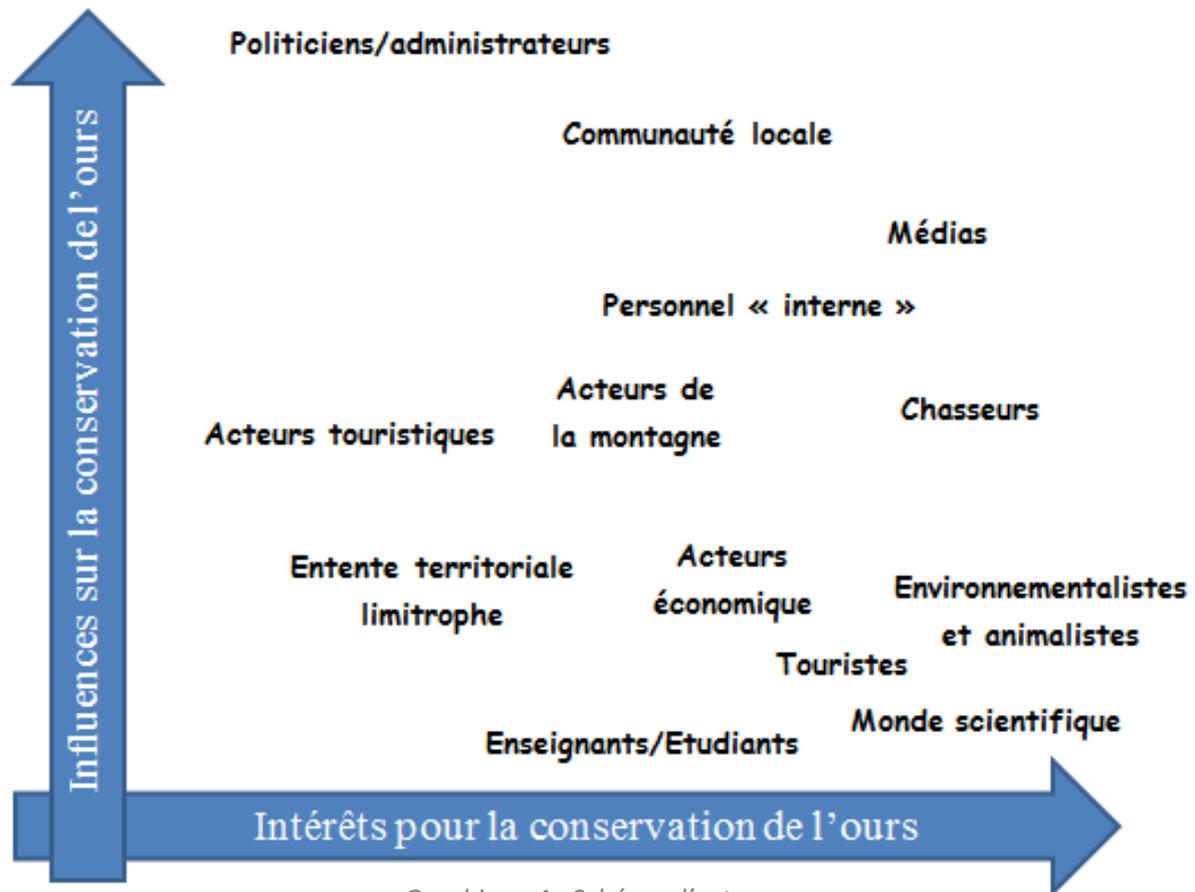
Toutes ces actions comportent des limites qu'il conviendra d'optimiser, mais représente surtout des portes vers une communication améliorative en Trentin. Qui dit hausse de connaissances, est souvent lié avec une hausse de l'acceptation, et donc une cohabitation renforcé entre homme et ours. Aussi bien au niveau des locaux que des touristes. Comme dans les Abruzzes où l'image de l'ours représente un atout touristique, cela pourrait être le cas pour le territoire Trentin. Ce qui est fondamental est de contrôler l'opinion publique, car en Trentin, suivant les vallées le rapport avec l'ours est divers. Et pour contrôler l'opinion publique, les journalistes ont un rôle clé. En Trentin, beaucoup de personnes pensent que le nombre d'ours annoncé par la PAT est faux, que la population est bien plus grande, mais que la PAT ne veut pas informer la population.

2. Organisations, porteurs d'intérêts et conflits

Comme écrit précédemment, de nombreuses lois encadrent la conservation de l'ours. De l'échelle européenne ou à l'échelle locale. Sur le territoire Trentin, entre autre, la connaissance paraît être obligatoire, indispensable et précieuse. Que ce soit pour le personnel qui s'occupe de la gestion du plantigrade, pour les personnes intéressés quant aux activités de recherche, pour ceux qui vivent avec l'ours et veulent mieux le connaître mais aussi pour ceux qui, au contraire, doivent cohabiter avec l'espèce, pas toujours acceptée mais respectée et comprise. Le schéma d'acteurs ci-dessous montre qui sont les acteurs impliqués sur le territoire, pour la communication, la gestion, la conservation, la connaissance de l'espèce. Gérer une espèce telle que l'ours brun est aussi faire du « social ». Une bonne entente est capital, une très bonne entente difficilement imaginable. Entre tous les acteurs, qui ont des points de vue et intérêts qui divergent, des conflits sont souvent présent. Dans le cas d'une agression par exemple, d'un ours sur un âne. L'éleveur peut venir demander un remboursement à 100%. Mais bien évidemment que la valeur sentimentale de son animal ne peut lui être remboursé. De plus il sera remboursé, seulement s'il est en « droit » de détenir cet animal. D'autres cas de non-remboursement peuvent survenir, par exemple si l'éleveur n'a pas installé la clôture



électrique donné par la PAT, même après plusieurs rappels. La gestion reste donc très difficile



Graphique 4 : Schéma d'acteurs
Source : Réalisation personnel

Légende :

- **Acteurs économique** : éleveurs, apiculteurs, agriculteurs...
- **Acteurs touristiques** : hôteliers, restaurateurs, personnels des refuges, membres des offices de tourisme...
- **Acteurs de la montagne** : guides alpin, accompagnateurs de moyenne montagne et du territoire, maîtres de ski...



Afin qu'en Trentin aussi, l'ours soit perçu comme une ressource, pour en comprendre le réel potentiel, particulièrement pour l'économie et le tourisme, la communication est primordial. Communiquer pour informer afin d'arriver à de meilleurs connaissances générales mais aussi communiquer entre acteurs du territoire, pour trouver les solutions amélioratives pour tous. Des compromis acceptable de la part de chacun pour une coexistence paisible. Aujourd'hui en Trentin par exemple, même si la faune est un bien commun, les chasseurs ont un pouvoir colossal. Un pouvoir décisif, qui fait qu'en réalité, la faune est « propriété des chasseurs ». Ils représentent peu en termes de pourcentage de population, mais ils peuvent se permettre de bloquer toutes activités touristiques. C'est aussi pour ça que des activités comme le *bear watching*, peuvent être facilement praticable dans le parc nationale des Abruzzes et beaucoup plus difficile à mettre en place dans le naturel en Trentin. Les lois et les réalités de terrains sont différentes.



Image 28 : Une mère et son petit
Source : www.greenstyle.it



III. Etude de cas : relations ours-tourisme en 2016 sur le territoire Trentin

L'industrie touristique représente aujourd'hui la plus importante activité économique au niveau mondial. L'Italie est le cinquième pays touristique du monde derrière la France, les États-Unis, l'Espagne et le Royaume-Uni et le quatrième européen. En termes de flux touristiques, la France est en tête de classement avec 85 millions de touristes par an, suivi de près par les USA, 70 millions puis viennent l'Espagne et la Chine. L'Italie se positionne au cinquième poste avec 48 millions de touristes internationaux.

A. Tourisme et Parc Naturel Adamello Brenta

Avant de parler de la relation homme-ours et plus particulièrement de celle des touristes avec les ours brun, il convient de comprendre quel type de touristes visitent la province de Trente et plus particulièrement le PNAB, combien sont-ils et pour quels motifs ils sont attirés par ce lieu de vacances.

« Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité. »¹⁶

1. Type de tourisme et attentes

Le tourisme en Trentin est une longue histoire, qui coïncide avec la découverte de ces fabuleux paysages montagnards, dont les Dolomites, actuellement inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il naît grâce aux nombreuses ressources naturelles présentes sur le territoire : eaux thermales, glaciers, forêts inexploitées, parois rocheuses exceptionnelles, lacs... etc. Ainsi à la fin des années 1800, en Trentin, apparaît la nécessité d'accueillir les italiens et étrangers voulant découvrir de nouvelles aventures dans les Alpes. Du touriste sportif pratiquant l'alpinisme en passant par le tourisme thermal ou tout simplement le fait de passer du temps dans un environnement « sain et pur », la province attire toutes sortes de classes sociales. Puis, avec le développement économique survenu en Italie et en Europe, après la guerre, le Trentin expérimente un tourisme de masse, pratiquant des activités d'élite, tel que le ski. Ainsi piste de ski et vacances saisonnières sont les mots clés pour comprendre le changement, qui depuis les années 70 à toucher ce territoire.

¹⁶ Définition du tourisme par l'INSEE.



Quelques chiffres

En analysant la tendance historique du mouvement touristique dans le territoire du parc et dans celui de toute la province de Trente et en les comparant entre eux, on peut noter que :

En 2003, les 38 communes du parc ont enregistré 871 000 arrivées et environ 6 millions et demie de présences. Les arrivées fournissent une mesure du niveau d'attractivité d'un territoire alors que les présences, qui mesurent le nombre de nuits passées au sein d'une structure réceptive, expriment le poids économique voir même social du phénomène touristique.

- Sur la période 1990-2003, les arrivées augmentent dans tous les environnements du parc. Elles accroissent de +36,2% au sein du PNAB et de +41,9% dans la PAT.

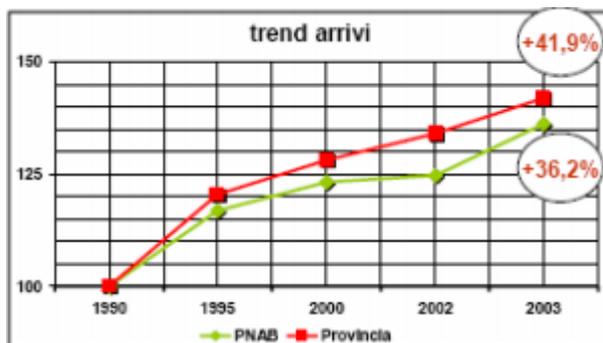


Figure 1 : Tendance historique des arrivées touristiques annuelles pour le PNAB et la PAT.
Source : Service statistique de la PAT

- Sur la même période, les présences au sein du parc augmentent de +3,8% et de +7,2% pour la province.

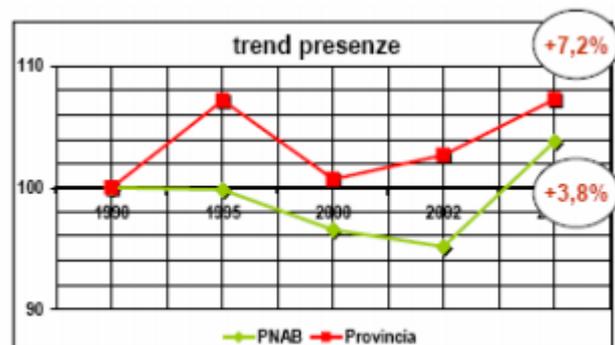


Figure 2 : Tendance historique des présences touristiques annuelles pour le PNAB et la PAT.
Source : Service statistique de la PAT

Toutefois, ces accroissements ne sont pas homogènes sur le territoire. En 2003, en termes de présences, les communes qui enregistrent des valeurs majeures sont Pinzolo (1 676 859), Dimaro (907 510), Andalo (808 106) et Molveno (450 639). Des valeurs excédent les 300 000 présences sont enregistrées pour les communes de Strembo et Carisolo, et au-delà des 200 000 nuits pour Caderzone. Les communes de la Val di Non présentent des valeurs très basses.



De plus en plus, le tourisme se voit tourné vers un comportement plus responsable et soutenable, compatible avec la caractéristique environnementale et anthropique du territoire de montagne. A l'intérieur des communes du PNAB des stations touristiques fameuses et à haute attractivité comme Andalo, Molveno ou Madonna di Campiglio, cherchent des alternatives de croissance, pointant davantage la qualité environnementale plus que l'exploitation intensive des ressources, qui restent tout de même importantes. Pour comprendre ces différences entre les communes du PNAB, on peut se référer à la carte (figure...) qui met en évidence les divers taux de réceptivité. Le taux de réceptivité est obtenu en divisant le nombre des lits dans les lieux respectifs par les habitants de la même zone. Il représente la potentialité touristique d'une aire relativement aux autres ressources économiques¹⁷.

En se basant sur les dates de l'Observatoire Provinciale pour le Tourisme, on peut noter trois classes :

- En rouge les communes avec un taux de réceptivité élevé (supérieur à 5)
- En orange celles détenant une attractivité moyenne (comprise entre 2 et 5)
- En jaune, les communes touristiquement moins développées (inférieur à 2)

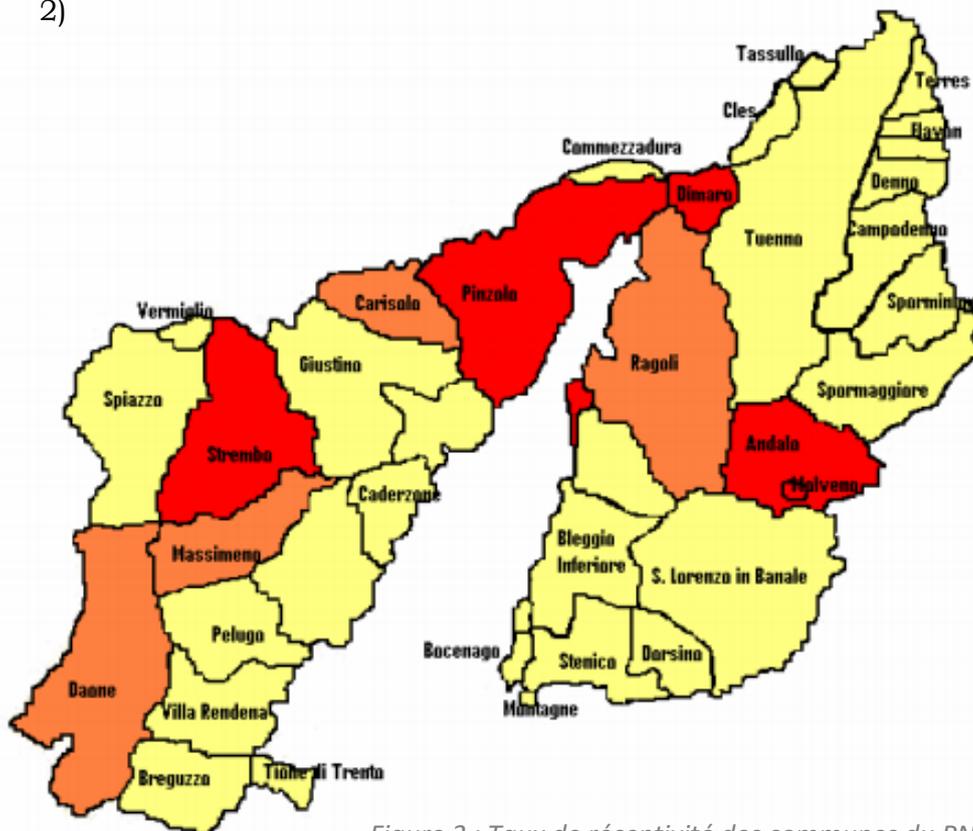


Figure 3 : Taux de réceptivité des communes du PNAB
 Source : Observatoire Provinciale pour le Tourisme

¹⁷ TSM : Trentino School of Management [école de management en Trentin]



Les quinze dernières années ont en outre montré, comment a changé pour diverses raisons, le mode de déroulement et de jouissance des vacances pour les touristes :

- Vacances de moins en moins fréquentes
- Augmentation de la mobilité touristique sur le territoire
- Diminution du temps, passant de 10 à 8 jours
- Préférence pour les structures hôtelières, par rapport au B&B ou agriturismo
- Nécessité pour le touriste d'avoir des expériences diverses entre elles, accompagné de détente

Une recherche réalisée par l'Observatoire Provinciale sur le Tourisme en 2004 montre que les principales motivations de vacances des visiteurs du PNAB sont :

- Recherche de repos et détente dans un environnement naturel, 1/3
- Pouvoir bénéficier d'opportunités de caractère naturaliste, 1/4
- Pratiquer du sport et de la randonnée, 1/5
- Opportunité gastronomique
- Opportunité de divertissement
- Opportunité de caractère culturel

Sur la base de ces données, de par leur nature qualitative, relatives aux préférences des touristes, on peut affirmer que sur le territoire sont présents :

- Familles avec enfants (44 % des interviewés)¹⁸
- Vacanciers en couple (environ 30 %)
- Amis (15 %)

Concernant l'âge des touristes, il est majoritairement compris entre 30 et 45 ans. Le sexe masculin est représenté à hauteur de 56% pour laisser place à 44% de femmes. Les catégories socio-professionnelles sont principalement : employé, professions libérales, entrepreneurs et dirigeants. La plupart des touristes proviennent des régions et zones métropolitaines du Centre-Nord, avec une particulière référence à la Lombardie.

Les visiteurs se montrent très intéressés pour participer aux activités et initiatives du parc, à en visiter les structures, à prendre part aux randonnées et soirées à thème. Ils acceptent volontiers quelques interdits promus par le parc, comme la défense de camper ou la limitation du trafic automobilistique. Déjà en 2004, les touristes recherchaient des activités liées à la nature, avec un besoin d'être accompagnés.

¹⁸ Report dell'Osservatorio Provinciale sul Turismo, 2004, p. 54.
[Rapport de l'Observatoire Provinciale sur le Tourisme]



Tourisme estival/tourisme hivernal

La recherche de l'observatoire a mis en évidence que la moitié des visiteurs du parc interrogés durant la période estivale seraient intéressés pour passer leur vacances d'hiver dans le même parc, si attirés avec des offres particulières liées à des activités hivernales, comme la randonnée en raquettes. De plus, les touristes du PNAB se sont révélés fidèles, c'est si vrai que seulement 15% des interviewés ont déclaré se trouver dans le parc pour la première fois. En général, les visiteurs se déclarent très satisfaits de leurs propres expériences de vacances. Enfin, environ 72% personnes interrogées affirment que la présence du parc a influencé leur choix de lieu de vacances. ¹⁹

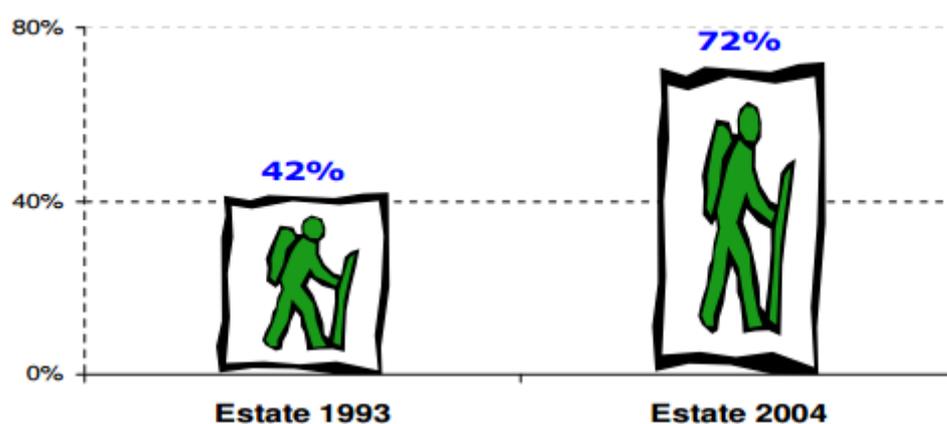


Figure 4 : Comparaison des pourcentages de vacanciers influencés par la présence du Parc dans leur choix de vacances entre 1993 et 2004

Source : Observatoire Provinciale sur le Tourisme

Les critiques relevées des réponses de l'échantillon concerné sont :

- Nombre excessif de touristes présent dans le PNAB durant juillet/août
- Propositions culturelles et naturalistes du PNAB pas adéquatement promues et publicisées.

Les visiteurs du PNAB durant l'été 2004 se distribuent ainsi :

- 28% d'excursionnistes c'est-à-dire de visiteurs du PNAB qui retournent chez eux le soir même
- 15% de touristes qui séjournent dans une autre localité du Trentin
- 57% de touristes qui séjournent dans les communes du PNAB

¹⁹ <http://www.pnab.it/uploads/media/IndaginevisitatoriPnabOsservatorioTurismoestate04.pdf> p.15



Les touristes ont associé au Parc les verbes suivant :

- **Observer, à hauteur de 35%**
- Marcher à hauteur de 25%
- Connaître, pour 19%
- S'émotionner, 17%
- Se reposer, pour 4%

Il faut noter que les 2 activités d'intérêt majeur pour les touristes sont les randonnées accompagnées et les soirées naturalistes.

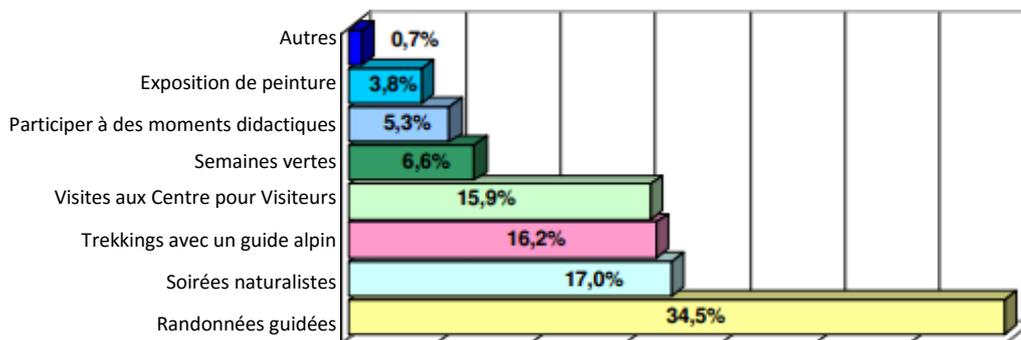


Figure 5 : Activités d'intérêts majeurs, pour les touristes du PNAB en 2004

Source : Elaboration du PNAB grâce aux données de l'Observatoire Provinciale du Tourisme

Le niveau de connaissances des touristes du PNAB sur les activités organisées par le parc est très faible. En effet, 49% déclarent ne pas les connaître. De ce chiffre est déductible le fait que la communication du PNAB est négligeable. Enfin, les activités que les touristes aimeraient pratiquer dans le parc se révèlent être :

- Promenade, à pied ou en vélo 32,6%
- Pouvoir observer les animaux et les plantes 26,3%
- Connaître, goûter et pouvoir acquérir des produits locaux 10,8%
- Jouir de moments informatifs et d'apprentissage 9,5%
- Pratiquer des activités sportives 6,3%
- Partager et participer à des moments de vie nocturne 4,5%

Le tourisme estival et celui hivernal connaissent des phénomènes évolutifs différents. Sur le territoire du parc, le tourisme estival représente 55% des présences annuelles, pour un tourisme plus intéressé par la faune comparé au tourisme hivernal qui arrive principalement pour les sports d'hivers. La présence du parc influe beaucoup sur le choix de destination des touristes. Enfin le motif qui prévaut sur le choix de vacances en Trentin est la recherche de repos dans un environnement naturel et les opportunités de caractères naturalistes.



2. Regard sur l'évolution du tourisme en relation avec la présence de l'ours dans le Parc

Pour une aire de grande présence touristique l'opinion de cette catégorie est considérable. C'est pourquoi en 2002, Doxa20 a mené une enquête, pour le compte du PNAB s'intitulant « opinions et attitudes à l'égard de l'ours brun et du projet de réintroduction de quelques exemplaires dans le parc Adamello Brenta ». L'objectif fut de faire lumière sur les informations et les attitudes des visiteurs potentiels au sujet de la présence des ours, à l'introduction de nouveaux individus dans le PNAB et à l'influence possible de la présence des ours sur l'arrivée des touristes. Cette enquête est très importante pour ce travail car elle représente des données passées sur le sujet traité. L'enquête a été basée sur 2000 interviews téléphoniques, qui ont été faites sur un échantillon représentatif de la population italienne, parmi lesquels 1133 potentiels visiteurs du PNAB. Une grande partie des interviewés, selon Doxa, a montré connaître le Parc et être particulièrement sensible au projet de réintroduction. Ce sondage, selon le président du parc à l'époque, Monsieur Antonello Zulberti, « démontre comment l'ours, plutôt que susciter la peur, représente un élément de grand intérêt et curiosité ».

D'après l'enquête :

- 81% sont favorables au relâchement d'ours dans le parc
- 14% sont contraires
- 5% restent incertains

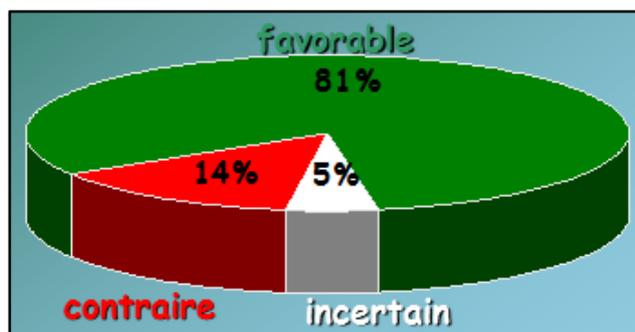


Figure 6 : Position vis-à-vis du relâchement d'ours brun dans le PNAB

Source : PNAB et Doxa

- 72% seraient plus intéressés à visiter une zone des Alpes si des ours la fréquentent
- 14% seraient moins intéressés pour visiter une zone des Alpes si l'ours est présent
- 14% ont un intérêt égal pour la visite d'une zone des Alpes, avec la présence du plantigrade

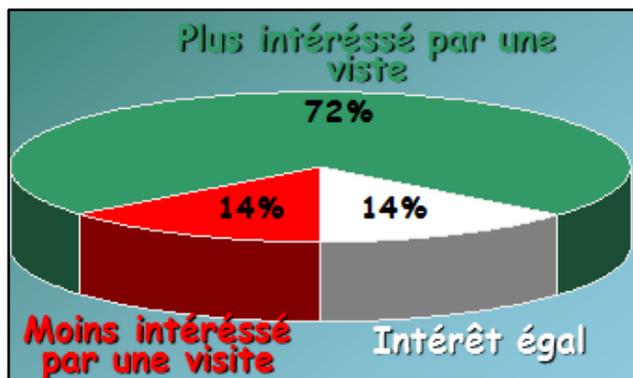


Figure 7 : Pourcentage de touristes plus ou moins intéressés quant à la visite d'une zone dans les Alpes, si l'ours y vit

Source : PNAB et Doxa



3. Situation actuelle et tourisme visés par l'étude

Quelques chiffres récents représentant la situation actuelle du tourisme en Trentin semblent essentiels à la bonne compréhension de cet écrit. En termes de dynamique, les variations annuelles observées depuis 2004 présentent une tendance sinusoïdale, dans laquelle s'alternent des variations positives beaucoup accentuées, à des variations légèrement négatives.

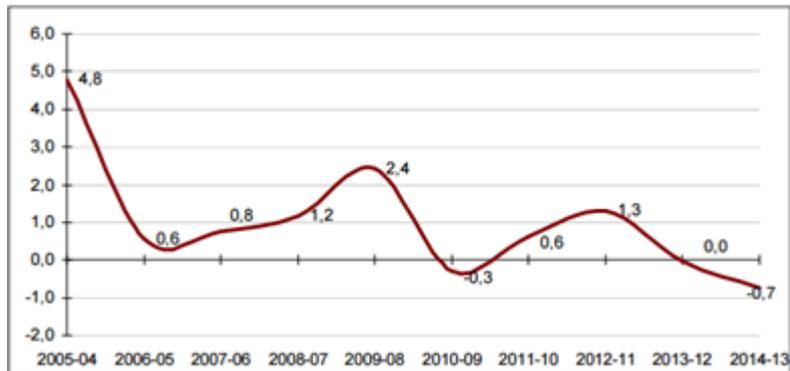


Figure 8 : Dynamiques des présences touristiques totales entre 2004 et 2014. Variation de pourcentage basé sur l'année précédente

Source : ISPAT

Le nombre de touristes qui ont séjourné en Trentin durant l'année 2014 s'élève à environ 15,5 millions. Une valeur proche de celle de 2013, en marquant tout de même un accroissement dans les arrivées de 1,4% et une légère baisse pour les présences, de 0,7%.

Le nombre de touristes ayant séjourné en Trentin durant l'hiver 2015/2016 est en croissance par rapport à l'année 2014/2015 et marque un accroissement dans les arrivées de 5,4% et de 4% pour les présences. En terme numérique, il s'agit de plus de 6 millions et demi de présence pour l'hiver 2015/2016.

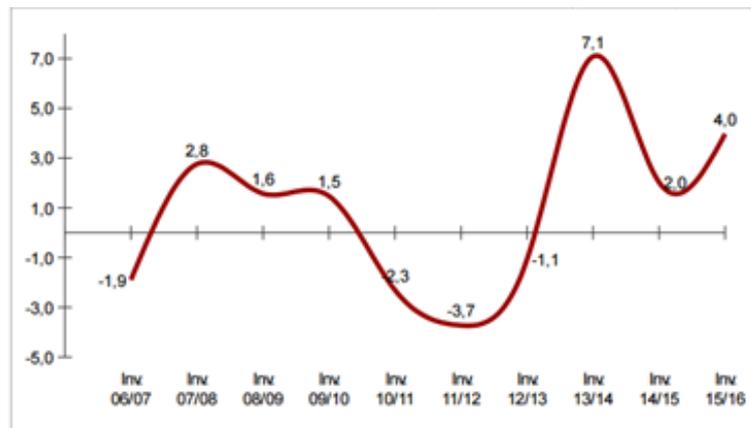


Figure 9 : Comparaison des dynamiques de présence des hivers entre 2007 et 2016. Variation de pourcentage basé sur l'année précédente

Source : ISPAT

Au vue des conditions atmosphériques difficiles la saison estivale 2014 a été marquée par une baisse vis-à-vis de l'été 2013, aussi bien en termes d'arrivées, avec -4,9% que de présence, -4,3%. Le Trentin a su, tout de même, attiré un nombre de touristes considérable, 1 635 780 arrivées et 7 921 952 présences. En 2015, arrivées et présences ont toute les deux augmenté passant de 1 830 213 et 8 414 887. Les conditions climatiques ont sûrement joué sur le fait que le nombre de touristes en 2015 fut élevé, avec un été chaud, les gens avaient des difficultés à résister dans les villes et venaient prendre l'air frais de la montagne.



La dynamique des présences touristiques montre une tendance sinusoïdale, avec des phases dans lesquelles s'alternent variations très positives et d'autres légèrement négatives.

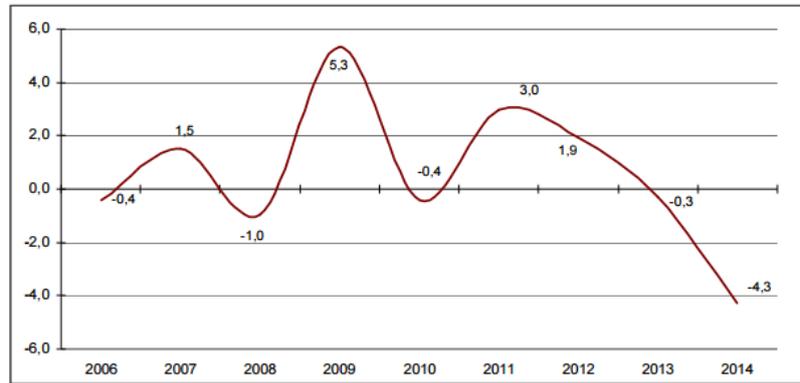


Figure 10 : Comparaison des dynamiques de présence touristique des étés entre 2006 et 2014. Variation de pourcentage basé sur l'année précédente

Source : ISPAT

Le Service Statistique de la PAT présente ces données définitives relatives aux arrivées et aux présences touristiques, calculées sur la base des données transmises en ligne des structures réceptives et contrôlées par les opérateurs des entreprises de promotion touristique. Ces chiffres sont intéressants en sachant que la plupart des touristes en Trentin font au moins une visite au sein du PNAB.

Aujourd'hui le tourisme représente un pilier pour l'économie en Trentin. Le patrimoine environnemental et socio culturel sont les atouts principaux de ce tourisme. Une offre touristique de qualité, avec des hébergements, transports, activités mises à disposition pour un large public. Un contexte géographique plus propice, mais aussi, et surtout concernant ce travail, la présence d'une espèce emblématique : l'ours brun. Cette présence constitue un élément de richesse et d'équilibre potentiel de l'écosystème. Mais cette dernière est orgueilleuse et requiert de la part de tous, un changement d'habitudes et un engagement de recherche, gestion, communication, dialogue, mais aussi actions. C'est dans cette idée que ce travail s'est orienté, un travail de recherche, en vue d'action pour la communication, l'aménagement et la gestion d'une telle espèce. Comprendre s'il est possible et intéressant « d'utiliser » cette richesse qu'est la présence de l'ours, non-seulement pour développer des activités touristiques profitables pour le PNAB mais également pour passer le juste message. Communiquer de façon intelligente afin d'apporter des connaissances aux touristes. Connaissances aux touristes, mais aussi apport supplémentaire aux locaux, possibilité de partager des expériences entre débutants et experts sur les questions relatives à l'ours brun.



B. Connaissances et perception actuelle de l'ours brun par les touristes

1. Description générale de l'application

Le but de la recherche décrite ci-dessous a été de connaître les connaissances et la perception actuelle de l'ours brun par les touristes, afin d'améliorer la communication et ainsi la gestion. Un travail d'enquête jamais réalisé, qui a pu donner accès à de nouvelles données. Un objectif également fut de voir à quels degrés les touristes seraient intéressés aux probables nouveaux aménagements et activités mise en place pour la communication sur cette espèce : le *bear watching*. L'année 2015 a été tranquille pour l'ours en Trentin. La population est stable et les opérations de prévention sur le territoire pour défendre les abeilles, bétails et cultures, augmentent. Une nouveauté intéressante, qui fait son apparition dans le rapport ours 2015, est le *bear watching*, qui commence timidement à naître en Trentin. Dans les résultats du monitoring, ont été incluses pour la première fois les observations à distance, données récoltées durant 170 heures d'observation de la part d'un groupe de volontaires. Au cours des 60 sorties printanières, les volontaires ont eu confirmation, qu'avec l'équipement adapté il est possible d'observer les ours dans un environnement ouvert, relativement élevé en altitude. Par exemple dans les prairies alpines, riches d'herbe fraîche. Ce sont principalement les femelles et leurs petits, que l'on peut observer dans ces zones durant les heures diurnes. Non seulement parce les plantigrades peuvent manger avec calme, mais aussi pour éviter de rencontrer des mâles et courir le risque que, pour se reproduire, ces derniers tuent les petits. De plus, alors que les femelles restent sur le territoire, les mâles sont plus fugaces et surtout se déplacent davantage. Entre 2005 et 2015, sur 27 cas sortis du Trentin occidental, 11 sont morts, 10 sont rentré en Trentin alors que les autres sont encore en dispersion, hors de la région. Il est donc difficile de parler de frontière avec ces plantigrades qui parcourent de grande distance, jusqu'à 20 km linéaire en une nuit, et ont un home range²¹ qui représente des centaines de kilomètres carrés.



Image 3 : Point d'observation à distance

Source : C.Groff, Service forêt et faune de la PAT

²¹ Home range peut être défini comme le domaine vital en français. L'aire où un animal vit ordinairement et qui suffit à répondre à ses besoins primaires.



Voir les ours dans leur habitat naturel, en étant à distance est une activité d'énorme intérêt naturaliste et scientifique et qui pourrait en devenir une touristique.

Les touristes qui viennent visiter le PNAB sont-ils au courant de la présence de l'ours ? Quels degrés de connaissance ont-ils sur cette espèce ? Viennent-ils pour l'observer ? Une fois en vacance au sein du PNAB, sont-ils suffisamment informés ? Peut-on concilier développement touristique et gestion de l'ours ? De nombreuses questions auxquelles cette enquête a permis un début de réponse. De nos jours, la présence de l'ours est-elle un attrait pour le tourisme ou au contraire une hostilité ? Quelle est la perception touristique d'une telle espèce au sein du PNAB ? En somme, ce travail cherche à répondre à la question : quelles répercussions à la présence de l'ours sur le tourisme ?

2. Méthode de travail

La finalité de cette recherche consiste dans le fait d'analyser les connaissances, opinions et préférences des touristes sur l'ours brun au sein du PNAB. Pour ce faire, un questionnaire [Annexe] destiné aux touristes du PNAB a été réalisé. Simple et clair, d'une quinzaine de questions afin de toucher le plus de monde possible, il fut rempli sur la période avril-juin 2016 par 400 personnes. La période la plus propice, juillet-août, n'étant pas encore arrivé, 5 lieux stratégiques ont été choisis pour la soumission des questionnaires.

- Deux APT, celles de *Pinzolo* et de *Madonna di Campiglio* pour leurs positions centrales.
- Un parc faunistique et le musée ours du PNAB, situé aux alentours de la frontière Est du PNAB à *Spormaggiore*. Le centre visiteur, qui appartient à la commune, accueille quelques exemplaires d'ours brun, de loups, de renards, de lynx, de chats sauvages, de hibou grand-duc ainsi qu'une mini ferme. Le musée ours quant à lui, appartenant au PNAB contient de précieuses informations sur la réintroduction de l'espèce, le comportement à adopter en cas de rencontre, l'histoire, la culture...etc.
- Un lac, celui de *Tovel*, très réputé et fréquenté par les touristes pour ces particularités paysagères. Situé dans le secteur septentrional du groupe Brenta, il est le plus grand des lacs naturels du Trentin. Il appartient au bassin hydrographique de « Noce », un des majeurs affluents du fleuve « Adige ». Il était fameux dans toute l'Italie et en Europe, au moins jusqu'à la fin des années 1960 pour un phénomène particulier de rougeur des eaux qui se répétait chaque année. Aujourd'hui ce spectacle naturel n'arrive plus mais la légende du lac rouge n'arrête pas de fasciner.
- Val Genova, à la cascade *Nardis* départ de nombreuses randonnées et lieux d'intérêts touristiques faciles d'accès pour tout public. En effet, les personnes peuvent arriver en voiture jusqu'à la cascade, pour ensuite décider de faire une randonnée, d'aller au restaurant, ou simplement de contempler la cascade. Ainsi c'est un site très fréquenté par les touristes, mais aussi les locaux, qui passent quotidiennement en vélo par exemple.





Image 30 : Locaux de l'APT de Madonna di Campiglio

Source : <http://www.campigliodolomiti.it>



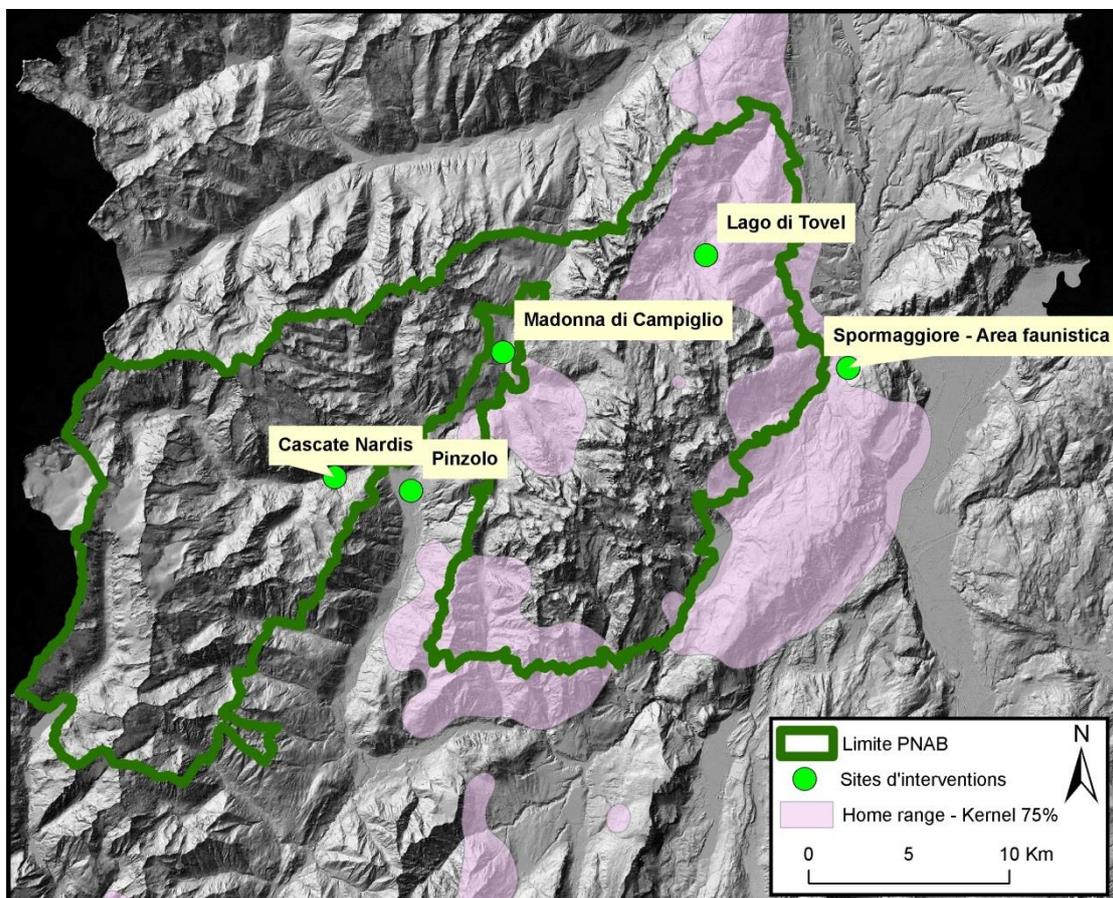
Image 29: Lac de Tovel, lors d'un week-end questionnaires

Source : Réalisation personnelle



Image 31 : Réalisation d'un questionnaire au sein du parc faunistique de Spormaggiore

Source : Réalisation personnelle



Carte 6 : Position des 5 lieux d'enquête-questionnaire par rapport au PNAB

Source : Réalisation personnelle sous ArcGis



Image 33 : Cascade Nardis, Val di Genova.

Source : <http://www.tr3ntino.it>



Image 32 : APT de Pinzolo.

Source : <http://www.campanedipinzolo.it>



La carte 1 représente les 5 lieux dans lesquels ont été compilés les questionnaires par les touristes, les limites du territoire du PNAB et le home range *Kernel* à 75% de la population d'ours brun du parc. La méthode de *Kernel*, très utilisée pour estimer le domaine utilisé par l'animal, effectue un calcul de densité et fait ainsi ressortir les phénomènes de densité d'occupation de l'espace à partir d'un ensemble de données ponctuelles. Il est généralement considéré que la zone correspondant à une probabilité de 50% délimite la zone de haute fréquentation, 75% délimite la zone d'importance écologique pour l'individu, ou domaine vital, 95% détermine le contour externe qui a une faible signification biologique²². Le *Kernel* va maximiser les zones de haute fréquentation de l'individu et au contraire minimiser les zones de très faible fréquentation. Ainsi cette méthode va permettre une estimation plus correcte de l'endroit dans lequel l'ours va se déplacer dans le cadre de ses activités, c'est-à-dire son domaine vital. De la sorte, l'espace colorié en rose sur la carte représente les portions de territoires dans lesquelles il y a 75% de chance de trouver l'animal.

Il est évident que les lieux d'enquêtes peuvent jouer sur les décisions et opinions des touristes. De plus la méthode a été différente :

- Pour les 2 APT : les questionnaires ont été distribués au personnel en leur demandant de bien vouloir essayer d'en faire remplir un maximum aux touristes. De telles sortes, le public touché est large, pouvant être de tout « type ». S'intéresser à l'environnement et à la faune, comme ne pas être au courant que l'ours est présent au sein du parc. L'inconvénient réside dans le fait de déléguer à une autre personne de faire remplir les questionnaires.
- Pour le parc faunistique de Spormaggiore : les touristes, et locaux faisant partie de l'échantillonnage, se sont vus interrogés à la fin de leur visite du parc, ou durant la pause déjeuner. La démarche est différente car l'enquêteur est en face de l'enquêté, même s'il ne l'influence en rien. Le public visé a déjà un certain « intérêt » pour la faune. La plupart représente des familles avec enfants, venu voir l'ours, le loup ou encore le lynx. Malgré le fait qu'ils soient déjà, plus ou moins conditionnés, cela reste très subjectif. Des individus « extrémistes » sont présents qui ne veulent plus voir l'ours faire partie du territoire, d'autres l'estiment comme une énorme richesse et d'autres encore ne savent pas que les ours sont libres de fréquenter le territoire du PNAB. Peut-on dire que les visiteurs du parc faunistique sont déjà des personnes « sensibles » à l'environnement avec une volonté d'observer la faune ? Ou sont-ils présents seulement pour une promenade du dimanche en famille ? Ou encore, cela représente une « attraction » pour les touristes ? C'est un sujet discutable, auquel chacun détient son propre avis.
- Pour le lac de Tovel : les individus se sont vus questionnés en faisant le tour. Ce site touche également un large public car le lac reste très accessible.

²² Girard et al. 2002



- Val Genova et la cascade Nardis : où la plupart des touristes ont été interrogés autour du pont qui relie le restaurant à la cascade. Encore un site accessible en véhicule, qui permet donc à un public étendu d'être présent. Des bus de personnes âgées par exemple, en provenance de la Suisse ou encore l'Autriche.

Toutes les réponses acquises par le biais des questionnaires ont été saisies sous *Excel*, afin d'en tirer des graphiques analysables. Les difficultés rencontrées pour le remplissage des formulaires, sans prendre en compte les non-réponses, ont été les suivantes :

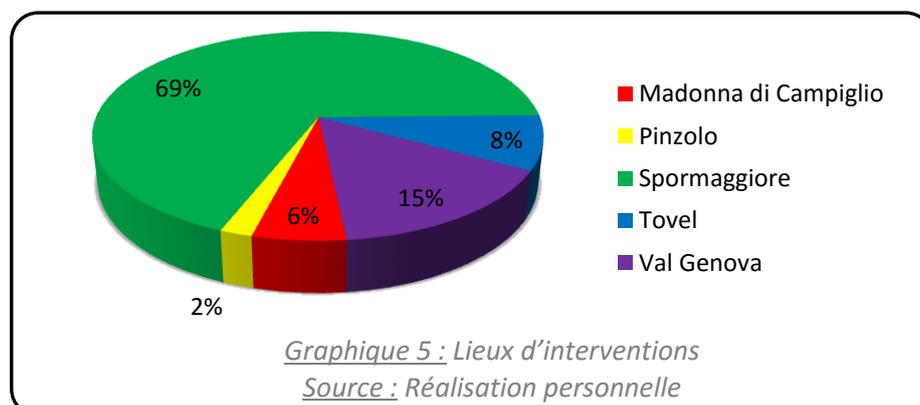
- Pour la 9ème question « pour vous, la présence de l'ours est-elle un aspect positif ou négatif ? » beaucoup aurait aimé une case au milieu. Il en va de même pour la question d'après qui concerne le fait d'être favorable ou contraire.
- Certaines personnes ne souhaitent pas répondre, sans donner de motif. Ainsi il est difficile de savoir si cela est dû à un manque de temps ou à une lassitude d'être interrogé, notamment sur l'ours.
- Au milieu du travail d'enquête, il a fallu rajouter des questions, sur les conseils avisés du directeur de mémoire, pour avoir plus de variable : sexe, âge et catégorie socio-professionnelles.

3. Perception touristique actuelle et évolution

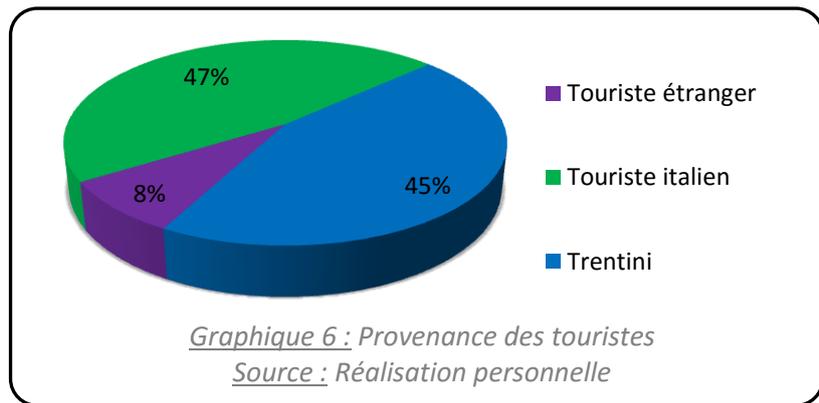
Il convient maintenant d'analyser le type de touristes ayant répondu au questionnaire, leurs connaissances, préférences, avis sur la question de la présence du plantigrade dans le PNAB en 2016.

Graphiques généraux-Type de touristes

Tout d'abord, les lieux d'interventions, qui comme énoncé précédemment peuvent avoir un rôle important et influencer sur les résultats. Les 2 APT de Madonna di *Campiglio* comme de *Pinzolo* représentent seulement 8% des répondants, tout comme c'est le cas pour les questionnaires ayant été effectué au lac de *Tovel*. Le pourcentage maximum, de 69% est atteint pour *Spormaggiore*, aire faunistique et musée de l'ours compris. Enfin à la cascade *Nardis*, le taux de réponse atteint les 15%.



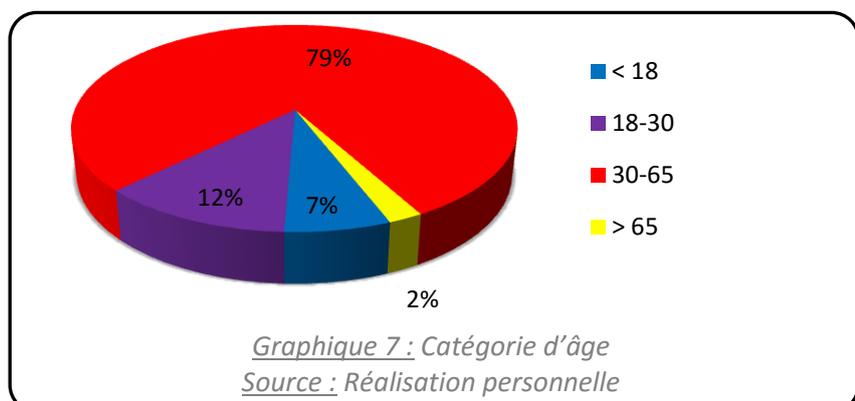
Sur 406 personnes interrogées, 47% sont des touristes italiens, 45% des Trentini et 8% seulement des touristes étrangers. Cette limite à l'enquête est due à la période, qui n'était pas la plus propice à la saison touristique (avril-juin).



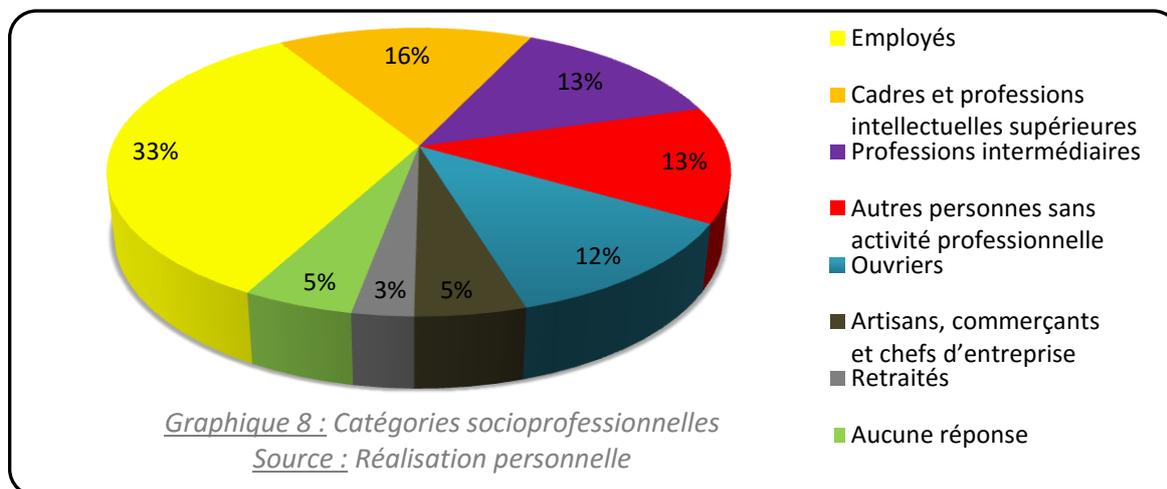
Malgré cela, la province de Trente est étendue, et si un habitant de la PAT ne peut pas être considéré comme touriste à proprement dit, dans le sens où il rentre chez lui le soir, il peut être considéré comme visiteur du parc, comme évoqué auparavant. De nombreux touristes italiens proviennent de Milan, Modène et Parme, villes qui restent relativement proches. Il en va de même pour les touristes étrangers, qui viennent en grande majorité de l'Allemagne ou de la Suisse, pays voisins.

Pour ce qui est du genre de l'échantillon, la majeure partie des interrogés ont été des sujets féminins 58%, contre 42% d'hommes. En sachant que cette demande a été rajoutée au cours de l'enquête et atteint un taux de réponse de 45,6%. Il n'est donc plus possible dans ce cas de parler d'un échantillon de 406 personnes, mais bien de 185. En sachant qu'il y a 50% d'hommes et 50% de femmes dans la population générale, il est possible de dire qu'il y a proportionnellement plus de femmes que d'hommes qui ont été interrogés.

Sur les 45,6% des réponses acquises à la question concernant l'âge, 79% représente le 30-65 ans. La catégorie la moins présente regarde les personnes âgées, avec seulement 2%.



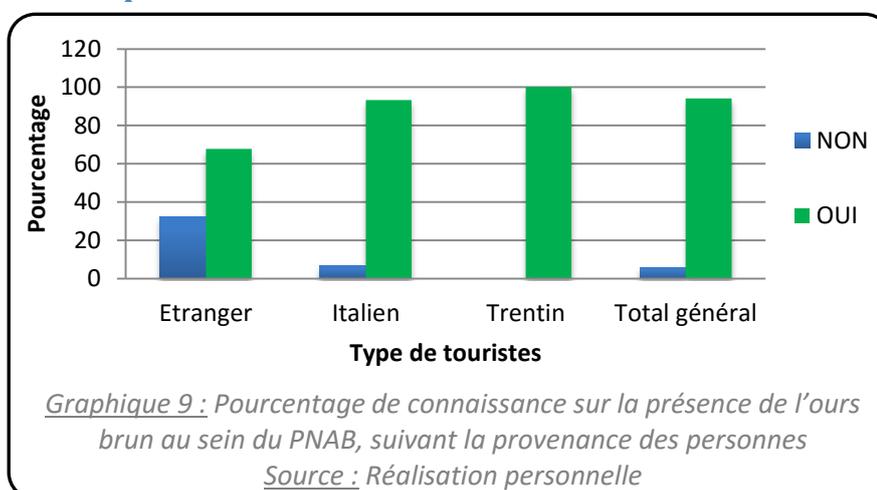
Sur les 185 réponses obtenues concernant la catégorie socioprofessionnelle, 33% sont des employés, suivi des cadres et professions intellectuelles supérieures avec un pourcentage de 16%. Arrive ensuite, avec des pourcentages similaires, les professions intermédiaires, les autres personnes sans activité professionnelle ainsi que les ouvriers.



Le lieu où ont se sont déroulés le plus de questionnaires est *Spormaggiore*, avec une majeure partie de touristes italiens interrogés pour cette enquête. La plupart des répondants ont entre 30 et 65 ans et sont employés.

Variable 1 : Réponses suivant la provenance des membres de l'échantillon

A la question « Savez-vous que l'ours est présent dans le territoire du Parc Naturel Adamello Brenta ? », en général, 94% ont répondu oui. Le graphique montre légitimement, que plus la personne interrogée vit loin du PNAB, moins elle

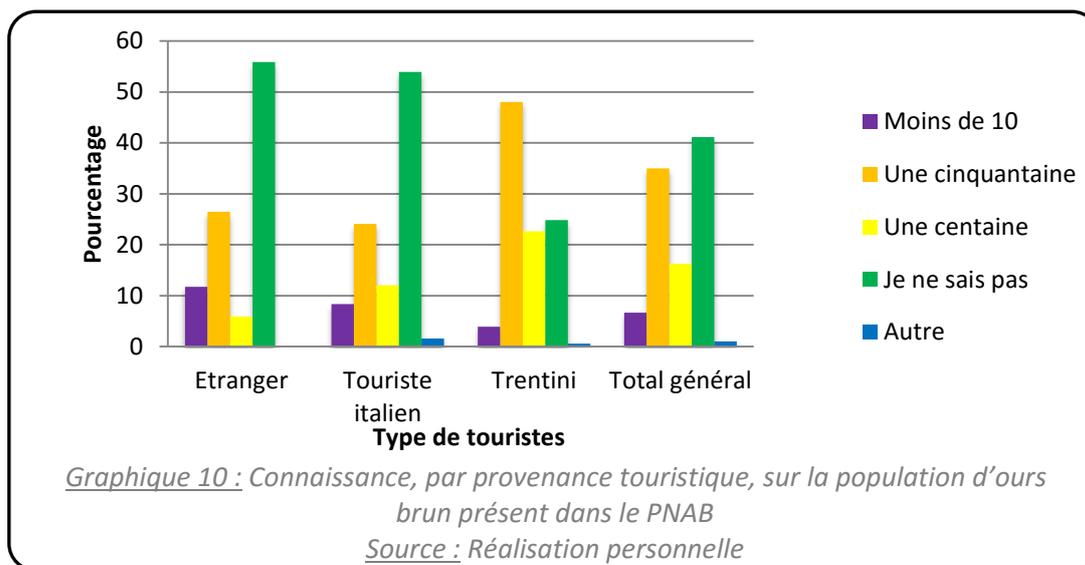


a connaissance de la présence du plantigrade à le fréquenter. En effet sur 181 Trentins, 181 savent que l'ours est existant, contre 93% d'italiens et 68% d'étrangers. Ce dernier chiffre indique tout de même que sur 34 étrangers ayant rempli le questionnaire, seulement 11 savent qu'ils sont en vacances dans un territoire où l'ours brun est présent. Cela peut être dû à un manque d'information de la part du PNAB ou encore un intérêt faible de la part des étrangers vis-à-vis de l'ours. Comme les touristes étrangers représentent seulement 8% de l'échantillon, ces chiffres restent relatifs.

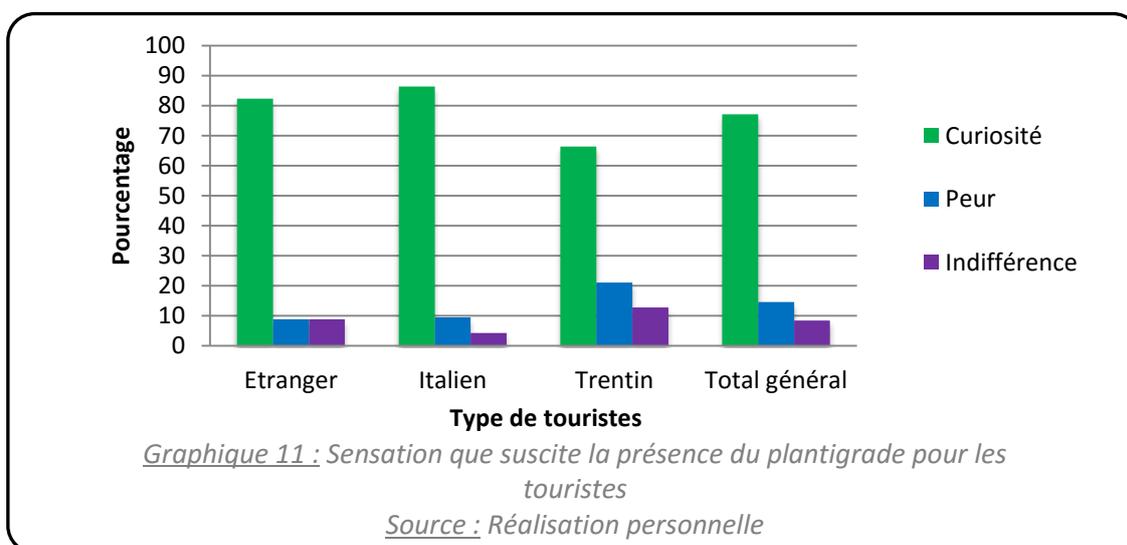


En lien avec la question précédente, il a été demandé : « Savez-vous que les ours sont libres de fréquenter le territoire ? ». Sur le total général, soit 406 réponses, 178 ont été oui, contre 3 non. Les réponses positives ont été à hauteur de 98% pour les Trentins, 81% pour les italiens et 50% pour les étrangers.

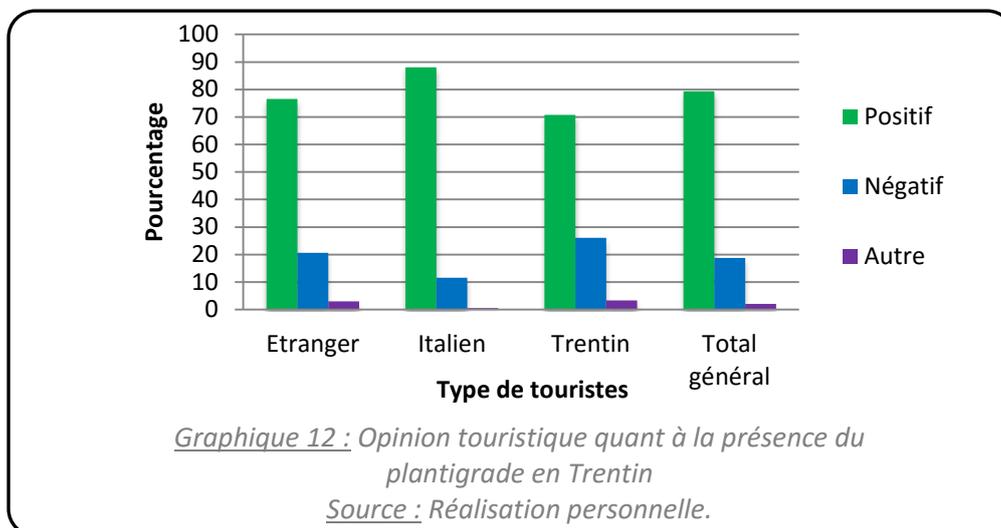
Concernant la connaissance des étrangers, italiens et Trentins sur le nombre d'ours présents dans les Alpes Centrales, les touristes italiens ont répondu juste, soit une cinquantaine, à hauteur de 24%, à savoir 46 individus sur 191 alors que les étrangers, à 26%, soit 26 personnes sur 34. Pour les deux catégories, la seconde réponse plus élevée est « je ne sais pas » à hauteur de 54% et 56% respectivement.



Il a été ensuite demandé aux enquêtés, de choisir une sensation entre la curiosité, la peur et l'indifférence vis-à-vis de la présence du plantigrade. Il en résulte que les graphiques sont relativement similaires aussi bien pour les étrangers, les italiens et les Trentin. La curiosité l'emporte, pour les 3 divisions.

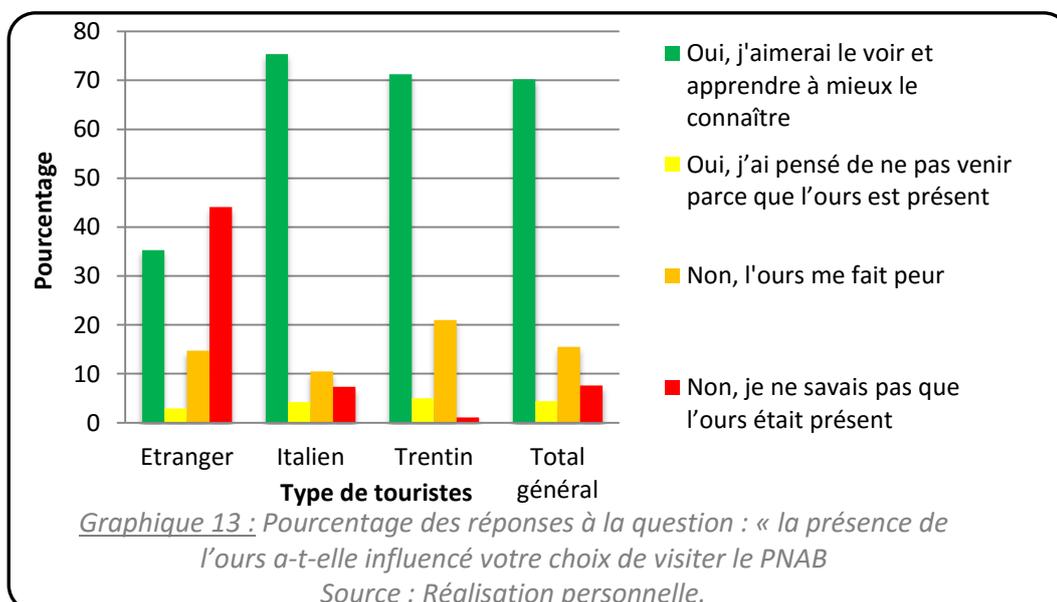


En ce qui concerne le point de vue des touristes regardant la présence du plantigrade en Trentin, ils sont habituellement positifs à 79%, avec 71% pour les Trentins, 88% pour les italiens et 76% pour les étrangers. Le plus faible pourcentage de personnes négatives est atteint pour les italiens avec 12% quant au maximum, atteint pour les Trentins, est de 26%. La catégorie « autre » comprend les gens n'ayant pas répondu à cette question ou ayant indiqué une réponse entre les deux, sans que l'enquêteur ne s'en aperçoive.



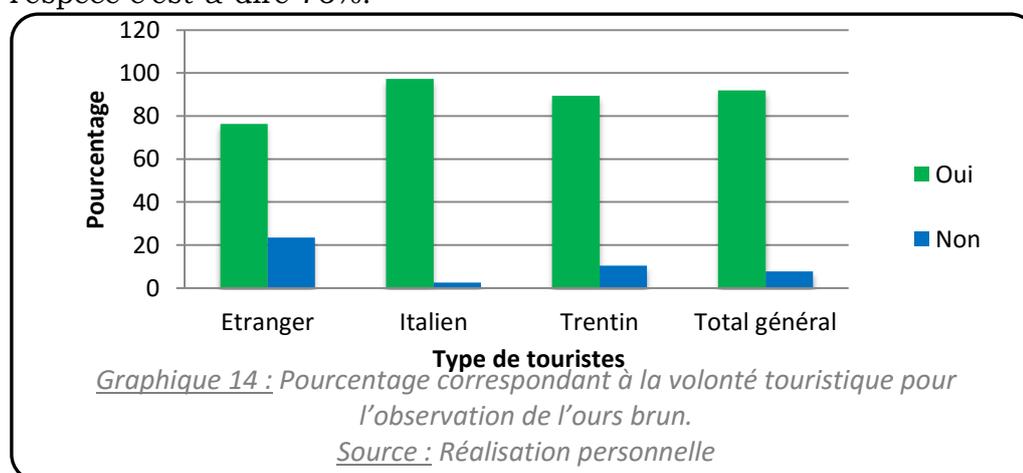
Dans la même optique, les touristes se sont vus demander s'ils étaient favorables ou défavorable à la présence de l'ours en Trentin. Les graphiques suivent plus ou moins la même tendance.

Pour 71% et 75% des Trentins et italiens, la présence de l'ours a influencé leur choix de visiter le PNAB, ils aimeraient le voir et apprendre à mieux le connaître. Inversement, même si 35% des étrangers aimeraient le voir et mieux le connaître, à 44% la présence de l'espèce n'a pas influencé leur choix, car ils ne savaient pas que l'ours était présent. Il est confirmable, que le pourcentage de personnes qui ne viennent pas parce que le plantigrade est présent sur le territoire, est très faible.



Enfin, les répondants ont été invités à indiquer s'ils aimeraient observer l'ours dans son environnement naturel, à une distance de sécurité et respect de la faune, depuis des points d'observation installés. Cette question est fondamentale dans la recherche, tout comme la demande suivante. Elles ont été choisies suite au nouveau type de monitoring cité pour la première fois dans le rapport ours 2015, le *bear watching*. Ce travail montre, qu'outre le monitoring, cette activité pourrait être un atout pour le tourisme. Et de fait, sur le total général des 406 personnes interrogées, 92% seraient intéressées.

- Sur les 181 Trentins questionnés, 162 ont la volonté d'observer le plantigrade soit 90%.
- Pour les italiens, 186 sur 191 souhaitent observer l'ours, à savoir 97%.
- Concernant les étrangers, le pourcentage est plus faible, mais l'échantillon également. Sur 34 interrogés, 26 désirent contempler l'espèce c'est-à-dire 76%.



Pour finir, un tableau faisant ressortir les nombres et pourcentages relatifs aux préférences des touristes quant à l'observation du plantigrade paraît être la meilleure alternative. Ainsi sur les personnes ayant répondu « oui » à la question traitée précédemment, voici les résultats :

DESIRE OBSERVER LE PLANTIGRADE :	Etrangers	Italiens	Trentins	Total général
Dans le cadre d'une sortie organisée, avec un professionnel et du matériel (longue-vue et jumelle) mis à disposition du PNAB	18 SUR 27 67%	145 SUR 186 78%	121 SUR 162 75%	284 SUR 375 76%
Seul(e) avec mon matériel personnel	9 SUR 27 33%	34 SUR 186 18%	32 SUR 162 23%	80 SUR 375 21%
Les deux	0	7 SUR 18 4%	2 SUR 162 ENVIRON 1,23%	11 SUR 375 3%

Tableau 4 : Pourcentages et nombres de touristiques relatif aux préférences en termes d'observations
Source : Réalisation personnelle



Les touristes ayant répondu les 2 possibilités sont données à titre indicatif, mais ne sont pas à prendre en compte réellement, puisqu'en temps normal, une seule réponse était possible. Sur le total général, les visiteurs du PNAB, souhaitent observer l'ours en étant encadrés et avec un matériel adapté dans 76% des cas. Un pourcentage élevé qui permet de dire que le public serait intéressé de pouvoir observer le plantigrade dans ces conditions. Un futur mélioratif possible entre tourisme et ours ?

4. Perspectives d'avenir

Le type de personnes « touristes » pour ce travail, n'est pas un choix anodin. Le nombre d'enquêtes, questionnaires et autres travaux sur la population locale ont déjà été faites à maintes reprises. Les enquêtes touristiques se montrent plus rares. D'après les résultats des analyses, on peut noter qu'il y a une vraie volonté touristique d'observer le plantigrade, qui plus est dans le cadre d'une sortie organisée, avec un professionnel et du matériel de qualité. Il existe même des personnes qui sont contre la présence de l'ours, mais désirent l'observer et apprendre à mieux le connaître. Les touristes, d'autant plus les étrangers, n'ont encore pas eu une forte communication, ils n'ont pas été influencé et sont les personnes avec qui il est possible d'expliquer la réalité de la situation. Travail plus difficile avec les locaux, qui vivent au quotidien la présence de l'ours, les dommages et la peur. Les italiens, hors province, représentent plus le tourisme estival du PNAB. Avec 191 personnes interrogées, il reste le plus important échantillon sur les 3 catégories. Ils sont curieux de la présence de l'ours dans 86% des cas et positif dans 88%. Enfin 97% souhaitent l'observer parmi lesquels 75% dans le cadre d'une activité planifiée. Dès lors, l'enquête a porté ses fruits et est positive puisque les 3 catégories de provenance touristique souhaitent épier le plantigrade dans son habitat, au travers de points d'observations avec un équipement adapté.

Toutefois, observer les ours en liberté n'est pas chose facile, d'autant plus que les individus sont peu nombreux et il n'existe pas de conditions particulières qui facilitent l'observation d'un animal insaisissable, solitaire et principalement nocturne. Dans d'autres lieux, Slovénie et Scandinavie par exemple, le plantigrade fréquente des aires déterminé pour des raisons anthropiques. De la sorte, les ours sont plus facilement observables grâce aux sites d'alimentation. D'autres réalités existent, comme celle des Abruzzes ou encore de l'Alaska, où les ours peuvent s'observer lorsqu'ils se concentrent sur des sources d'alimentation naturelles (respectivement les fruits des rameaux et les saumons).

Voilà ce qui explique la réelle différence entre les 2 sites détenant l'ours en Italie. Dans les Abruzzes, les ours sont relativement faciles à observer. C'est entre autre grâce à cela que les activités comme le *bear watching* sont déjà mise en place sur ce territoire. Très important également, la chasse est prohibée notamment grâce à l'existence d'un parc national - PNALM²³, ce qui permet bien évidemment d'observer la faune avec une probabilité de contempler bien plus grande. Ainsi le PNALM organise des week-ends à la découverte de l'ours.

²³ PNALM : Parco Nazionale Abruzzo Lazio Molise [Parc National Abruzzes Latium et Molise]



Outre cela, en arrivant dans le PNALM, il est incontournable de se rendre compte que c'est aussi le territoire du plantigrade. Rien que sur la route, les panneaux signalant les possibles traversés de l'espèce sont implantés.

Image 34 : Exemple de panneaux installé sur les routes du PNALM
Source : <http://www.ferus.fr/>
Traduction : [La vitesse tue les ours et vous-même. RALENTIR !]



Il doit être rappelé que les conditions démographiques nécessaires à la réalisation de ce type d'activités (diverse femelles avec descendants et un certain nombre de mâles adultes intéressés à se reproduire) se sont vérifiées en Trentin, pour la première fois, seulement ces dernières années, en relation avec la récente croissance du nombre de femelles et de mâles en âge reproductif. Ainsi quelques versants du Brenta oriental et méridional, fondamentalement raides, avec dénivellations amples et sillonnés par des couloirs d'avalanches, se sont montrés particulièrement recherchés par les plantigrades au printemps [Annexe]. Mais aussi d'autres secteurs orographiquement semblables du *Brenta* et du groupe *Paganella-Gazza*, qui sont probablement fréquentés avec une certaine régularité. En effet, comme signalé précédemment, durant le printemps 2015, des volontaires ont récupéré de nombreuses données sur les apparitions de l'espèce. Données qui constituent un fait d'indubitable charme et d'extrême intérêt naturaliste et scientifique. Sans oublier, bien évidemment, les potentialités touristiques que cette activité pourrait avoir, observer les ours libres, dans leur propre environnement, non conditionnés par l'homme, avec un comportement naturel et souvent sur une durée assez longue. Le monitoring s'est déroulé durant le trimestre avril, mai, juin 2015, depuis des points d'intérêts panoramiques, dans 6 diverses aires, parmi lesquelles 2 monitorées avec une certaine régularité.

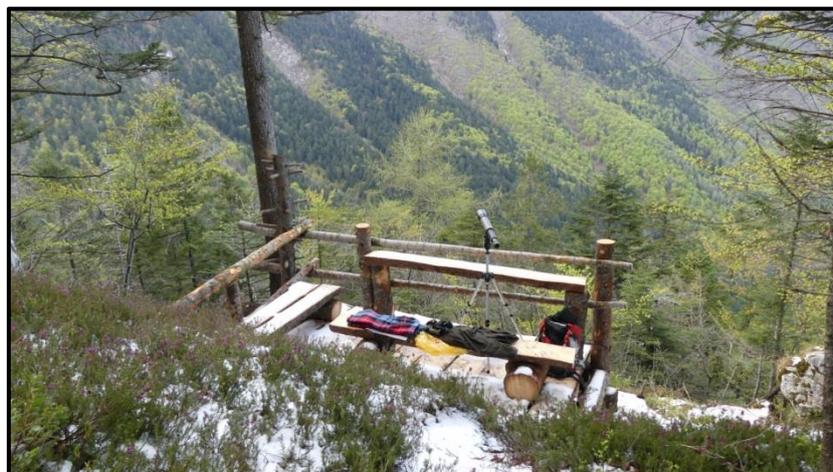
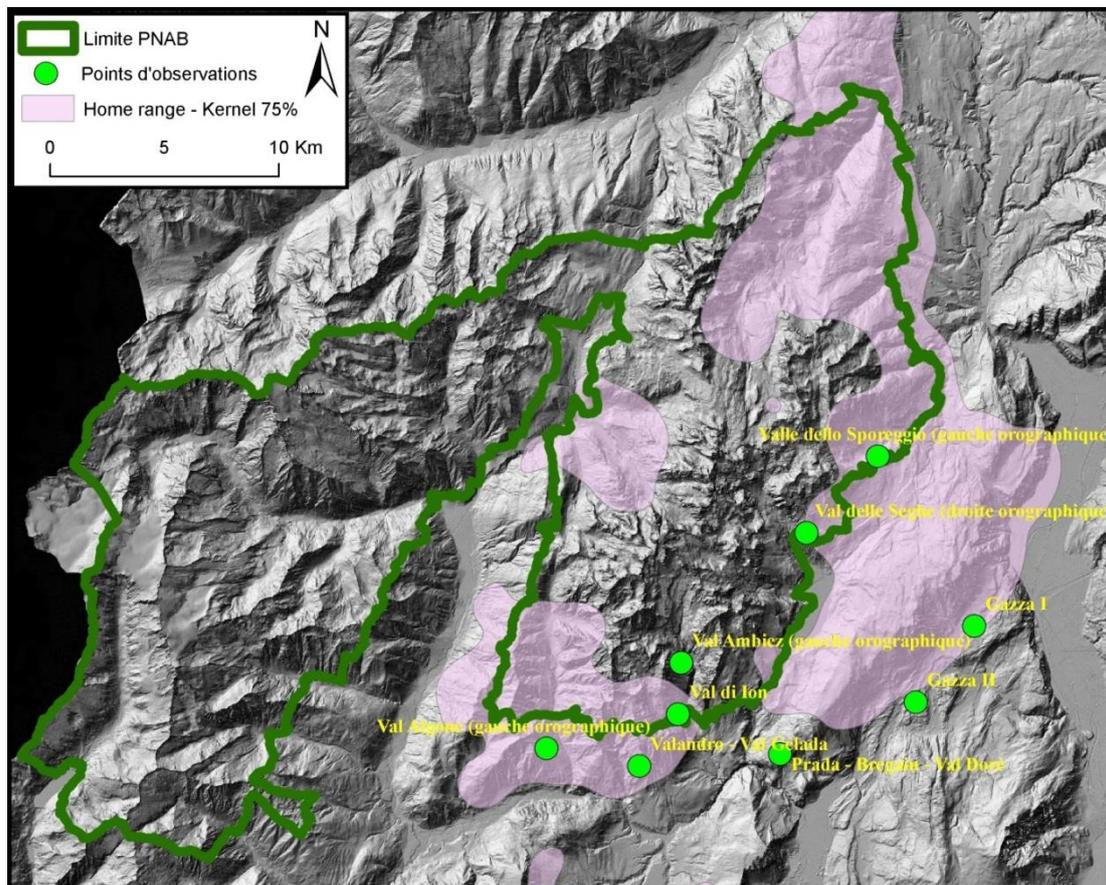


Image 35 : Exemple d'un point d'observation du PNAB
Source : Claudio Groff, PAT



Suite aux analyses des réponses des touristes, aux graphiques qui montrent le fort intérêt d'une activité tel que le *bear watching*, à la potentialité du territoire qui ne cesse d'augmenter, il serait propice pour le PNAB, mais aussi pour bon nombre d'acteurs, de mettre en avant cette présence exceptionnelle et de la valoriser afin de la gérer de façon améliorative. Cela peut passer par les points d'observations qui, espérons-le, deviendront pas la suite, des sites aménagés pour l'observation de l'espèce. Il serait également scrupuleux d'y intégrer des panneaux d'informations sur le plantigrade. Dans le cas où des activités en lien ne seraient pas menées, où tout simplement pour les personnes désirant observer l'ours sans passer par le biais d'une activité quelconque. Tout est maintenant à disposition en Trentin, pour faire en sorte que les sites dédiés au monitoring, deviennent également des lieux d'observations, profitables aux touristes, mais aussi aux acteurs du territoire, aux locaux, chasseurs, chercheurs, qui pourraient s'y retrouver, discuter ou encore échanger leurs idées. Les acteurs territoriaux, (Trentino marketing, la PAT, le PNAB), doivent collaborer et travailler ensemble, pour un futur meilleur. Pour le moment, l'idée de faire du *bear watching* avec les touristes est envisagé par la PAT. Sera-t-elle évoquée dans le Rapport Ours 2016 ? Le concept sera-t-il déjà mis en place ? L'avenir le dira. Quoi qu'il en soit, les principaux points d'intérêts susceptibles d'être utilisés sont les suivants :



Carte 7 : Position des points d'intérêts susceptible d'être utilisés pour l'observation, par rapport au PNAB et à l'home range de l'ours brun en 2016

Source : Réalisation personnelle sous ArcGis



Limites

A toutes solutions, idées et concepts leurs problèmes, contraintes et limites. Il est possible de citer dans cette situation :

- Les critiques
- Les difficultés d'observations
- La chasse
- Le fait de devoir créer un besoin, car le monde tourne avec l'argent

Pour la première limite citée, en effet, les personnes étant contre la présence de l'ours en Trentin où tout simplement contre le fait de créer ces points d'observation seront toujours présents. Les critiques telles que « vous avez intégré l'ours en Trentin seulement pour attirer les touristes » doivent et devront être gérées le mieux possible.

Il n'est jamais simple d'observer la faune, sans parler d'une espèce telle que l'ours. De fait, il ne sera pas observable à chaque sortie et cela sera probablement amené à déplaire. Mais il en est ainsi, cela fait partie intégrante du concept. Les conditions météorologiques peuvent être un frein, comme le brouillard qui peut empêcher toute visibilité. L'adaptation de chacun peut aussi être contraignante. Des personnes ayant des difficultés à marcher, photographes étant chargés de plusieurs kilogrammes sur leurs épaules. En somme, toute la « logistique » liée au fait d'emmener des touristes contempler l'espèce.



Image 36 : Observation de l'ours durant une sortie « MASTER » organisé par le PNAB, par une journée de brouillard

Source : Réalisation personnelle

La chasse, qui en réalité pose de nombreux ennuis quant à l'observation faunistique en Trentin. Entre autre car légalement les règles à l'intérieur du PNAB diffèrent comparées à l'extérieur, mais seulement légalement. Ainsi, les chasseurs, qui ont un fort pouvoir de décision en Trentin doivent également discuter avec les autres acteurs pour trouver des compromis respectables par tous et respectueux de tous. Dialogue qui est relativement complexe en ces temps.

Aménager pour pouvoir communiquer, une nouvelle hypothèse de gestion et conservation de l'ours en Trentin. Une initiative attirante pour les touristes, mais aussi pour les membres du territoire à qui cela va permettre de montrer, d'expliquer la présence d'une telle richesse. Activité profitable d'un point de vue touristique, mais aussi économique, social et culturel.



Conclusion

Longtemps persécuté, l'ours brun est aujourd'hui protégé et de nombreuses lois en permettent la conservation. Malgré cela, sa présence dans encore 7 états membres de l'Union européenne, est fragilisée. Cela est dû à l'augmentation constante des activités anthropiques qui se développent maintenant sur l'ensemble des territoires. De plus, de nombreuses populations sont isolées, fragmentées à des ensembles généralement montagneux, dans les régions méridionales.

L'homme a donc un fort impact sur l'espèce, et vice et versa. Bien que l'ours ne soit en rien agressif, c'est un animal sauvage prêt à se défendre en cas de besoin. Il a également un impact sur les territoires, pouvant, exceptionnellement, se nourrir de bétails ou abeilles.

Au Nord-Est de l'Italie, en Trentin, une réintroduction de l'espèce a eu lieu en 1996 grâce au projet *Life Ursus*, financé par l'Europe. Si la population locale était majoritairement favorable au projet d'émission d'une dizaine d'exemplaires, l'opinion publique, avec le temps a évolué en sens contraire. Peut-être est-ce dû à l'effectif, qui aujourd'hui atteint celui prévu et voulu par l'étude de faisabilité faite au préalable, soit environ 50 ours bruns ? Cela peut aussi être dû aux quelques agressions qui ont eu lieu en Trentin.

La Province Autonome de Trente, en compagnie des autres acteurs du territoire, gèrent la présence du plantigrade au travers de nombreux programmes d'actions, un monitoring régulier et la communication, qui ne cesse de s'améliorer.

Concernant la population touristique du Parc Naturel Adamello Brenta, moins « influencé » que les locaux, en 2016 la peur, qui est un ressenti tout à fait normal, est très vite dépassé par la curiosité. Les touristes sont favorables et voient la présence du plantigrade comme quelque chose de positif dans environ 75% des cas. De plus, la grande majorité d'entre eux aimeraient le voir et apprendre à mieux le connaître, qui plus es par le biais de l'observation à distance. En effet 91% des Trentin, 97% des italiens et 76% des étrangers ressentent la volonté d'observer le plantigrade. Des chiffres qui montrent que le PNAB à toutes les clés en main pour lancer des activités de *bear watching* sur le territoire. C'est la première année que les conditions démographique sont optimales, et la PAT commence à insérer cette idée dans le « Rapport Ours », un bon début d'initiative. Avec l'espoir d'un jour, par l'ours, voir le Trentin se développer en mettant en avant cette présence, comme c'est déjà le cas pour leurs voisins des Abruzzes. Réussir à montrer le plantigrade, aux touristes mais aussi au locaux afin d'augmenter la connaissance de l'espèce et ainsi l'acceptation pour une cohabitation sereine entre l'homme et l'ours.

Approcher, observer, comprendre et apprendre pour une gestion améliorative, de meilleures réactions et un avenir plus serein pour les deux espèces.



Ouvrages bibliographique

MUSTONI A., 2004 - L'orso bruno sulle Alpi, biologia comportamento e rapporti con l'uomo [**L'ours brun sur les Alpes, biologie comportements et rapports avec l'homme**], Ed.Nitida Immagine Editrice, p. 236

MUSTONI A., ZIBORDI F., VIVIANI V., LICCIOLI S., STEFANI G., 2010 - L'impegno del Parco per l'orso : il Progetto Life Ursus [**L'engagement du Parc pour l'ours: le projet Life Ursus**], Ed. PNAB, n°18, p. 214

MUSTONI A., CAVEDON M., ZIBORDI F., 2013 - Dal rapporto con l'uomo alle strategie di svernamento : le ultime ricerche del Parco Naturale Adamello Brenta per l'orso [**Du rapport avec l'homme aux stratégies d'hivernage: les dernières recherches du Parc Naturel Adamello Brenta pour l'ours**], Ed.PNAB, n°20, p. 420

DUPRE E., GENOVESI P., PEDROTTI L., 2000 - Biologia e conservazione della fauna; Studio di fattibilità per la reintroduzione dell'Orso bruno (Ursus arctos) sulle Alpi centrali, [**Biologie et conservation de la faune; Etude de faisabilité pour le réintroduction de l'ours brun sur les Alpes centrales**] Ed. Istituto nazionale per la fauna selvatica "Alessandro Ghigi", Volume 105, p. 89

AA.VV., 2010 – Piano d'Azione interregionale per la Conservazione dell'Orso bruno nelle Alpi centro-orientali [**Plan d'actions interrégionale pour la conservation de l'ours brun dans les alpes orientales centrales**] – PACOBACE, Ed. Cons.Natura,ISPRA, n°32, p.150

MUSTONI A., CETTO E., BALDESSARI F., PEDRINI P., BRAMBILLA M., MENEGON M., 2010, Piano faunistico provinciale [**Plan faunistique provincial**], Provincia Autonoma di Trento, Dipartimento Risorse Forestali e Montane, Servizio Foreste e fauna, Ufficio Faunistico, Prima revisione-dicembre 2010, p. 304

MUSTONI A., CHIOZZINI S., 2007, Piani Faunistico [**Plan faunistique**], p. 642

PNAB, Servizio Foreste sloveno, WWF Austria, Dipartimento de Scienze Animali, Università degli studi di Udine, 2005, Criteri di comunicazione per la conservazione dell'Orso bruno sulle alpi [**Critère de communication pour la conservation de l'ours brun sur les alpes**], p. 20

ARMANI A., 2013-2014, Analisi delle preferenze dei turisti per la gestione dell'orso in Trentino: I formati best-worst e elicited choice probability a confronto, [**Analyses des préférences des touristes pour la gestion de l'ours en Trentin**] thèse de master, université des étudiants de Trento, département d'économie et management, p. 125

GROFF C., ANGELI F., ASSOND., BRAGALANTI N., PEDROTTI L., RIZZOLI R., ZANGHELLINI P., (a cura di), 2016. Rapporto Orso 2015 [**Rapport ours 2015**] del Servizio Foreste e fauna della Provincia Autonoma di Trento, p. 38

DUPRE E., GENOVESI P., PEDROTTI L., 2000, Studio di fattibilità per la reintroduzione dell'Orso bruno (Ursus arctos) sulle Alpi occidentali, [**Etude de faisabilité pour la réintroduction de l'Ours brun sur les Alpes occidentales**], Biol. Cons. Fauna, 105: 1-96, p.89



Webographie

Statistiques : <http://www.tuttitalia.it/statistiche/popolazione-eta-sesso-stato-civile-2015/>
<http://www.istat.it/it/lavoro-e-retribuzioni>

PNAB: <http://www.pnab.it/>

PNALM: <http://www.parcoabruzzo.it/>

Province: <https://orso.provincia.tn.it>

Commune : <http://www.comunitadellegiudicarie.it/>

Ecole de
Management
De Trente : <https://www.tsm.tn.it>



Table des illustrations

<i>Image 1 : Dessin humoriste</i>	5
<i>Image 2 : 1ère traces d'ours rencontré au PNAB.</i>	7
<i>Image 4 : Représentation cartographique des 2 provinces à l'intérieur de la région Trentin-Haut-Adige</i>	8
<i>Image 4 : La région Trentin-Haut-Adige en Italie</i>	8
<i>Image 5 : Situation géographique du Trentin Haut-Adige à l'échelle européenne et nationale</i>	8
<i>Image 7 : Carte du PNAB</i>	9
<i>Image 7 : Aires protégées en Trentin, dont le PNAB</i>	9
<i>Image 8 : Dolomiti di Brenta</i>	10
<i>Image 9 : Glacier Mandrone, le plus grand des Alpes</i>	10
<i>Image 10 : Dessin humoristique</i>	13
<i>Image 11 : Exemple d'ours brun</i>	15
<i>Image 12: Cycle vital de l'ours brun</i>	16
<i>Image 13: Petits de l'ours brun vers la naissance</i>	17
<i>Image 14: Premières traces du plantigrade rencontrées durant le stage au sein du PNAB</i>	18
<i>Image 16: Exemple de patte postérieure adulte de l'ours brun.</i>	18
<i>Image 16 : Exemple de patte antérieure adulte de l'ours brun.</i>	18
<i>Image 17: Différents types d'excréments du plantigrade trouvés au sein du PNAB</i>	19
<i>Image 18: Exemple de poils trouvé auprès d'un piège à poils d'ours brun au sein du PNAB</i>	19
<i>Image 19 : Ourse retrouvée morte en Trentin le 21 mars 2016, sûrement dû à un empoisonnement</i>	26
<i>Image 21 : Ruches détruite par le plantigrade</i>	27
<i>Image 21: Exemple de prévention sur une structure apicole en Trentin</i>	27
<i>Image 22: Image du film de Disney "Frère des ours"</i>	28
<i>Image 23: Affiche publicitaire d'un centre thermal en Trentin</i>	29
<i>Image 24: Fromage fermier traditionnel avec empreinte de l'ours</i>	29
<i>Image 25 : Relâchement de l'ourse Jurka en 2001</i>	36
<i>Image 26 : Membre du PNAB durant une activité de monitoring de l'ours par radio-trekking</i>	40
<i>Image 27 : Dépliant sur l'ours</i>	41
<i>Image 28 : Une mère et son petit</i>	45
<i>Image 29: Lac de Tovel, lors d'un week-end questionnaires</i>	57
<i>Image 30 : Locaux de l'APT de Madonna di Campiglio</i>	57
<i>Image 31 : Réalisation d'un questionnaire au sein du parc faunistique de Spormaggiore</i>	57
<i>Image 32 : APT de Pinzolo.</i>	57
<i>Image 33 : Cascade Nardis, Val di Genova.</i>	57
<i>Image 34 : Exemple de panneaux installé sur les routes du PNALM</i>	66
<i>Image 35 : Exemple d'un point d'observation du PNAB</i>	66
<i>Image 36 : Observation de l'ours durant une sortie « MASTER » organisé par le PNAB, par une journée de brouillard</i>	68
<i>Carte 1 : Répartition mondiale de l'ours brun</i>	20
<i>Carte 2 : Répartition européenne de l'ours brun</i>	20
<i>Carte 3 : Répartition italienne de l'ours brun</i>	21
<i>Carte 1 : PNAB avec les principales vallées, communes et sommets</i>	31
<i>Carte 2 : Indices de présences de l'espèce en 2015, sur le territoire Trentin</i>	38



<i>Carte 1 : Position des 5 lieux d'enquête-questionnaire par rapport au PNAB.....</i>	<i>57</i>
<i>Carte 2 : Position des points d'intérêts susceptible d'être utilisés pour l'observation, par rapport au PNAB et à l'home range de l'ours brun en 2016</i>	<i>67</i>
<i>Graphique 1 : Alimentation de l'ours brun au cours de l'année.....</i>	<i>15</i>
<i>Graphique 1: Les ours brun en Trentin</i>	<i>37</i>
<i>Graphique 2: Tendance de la population d'ours en Trentin entre 2002 et 2015.....</i>	<i>38</i>
<i>Graphique 3 : Schéma d'acteurs</i>	<i>44</i>
<i>Graphique 1 : Lieux d'interventions.....</i>	<i>59</i>
<i>Graphique 2 : Provenance des touristes.....</i>	<i>60</i>
<i>Graphique 3 : Catégorie d'âge</i>	<i>60</i>
<i>Graphique 4 : Catégories socioprofessionnelles.....</i>	<i>61</i>
<i>Graphique 5 : Pourcentage de connaissance sur la présence de l'ours brun au sein du PNAB, suivant la provenance des personnes.....</i>	<i>61</i>
<i>Graphique 6 : Connaissance, par provenance touristique, sur la population d'ours brun présent dans le PNAB .</i>	<i>62</i>
<i>Graphique 7 : Sensation que suscite la présence du plantigrade pour les touristes</i>	<i>62</i>
<i>Graphique 8 : Opinion touristique quant à la présence du plantigrade en Trentin.....</i>	<i>63</i>
<i>Graphique 9 : Pourcentage des réponses à la question : « la présence de l'ours a-t-elle influencé votre choix de visiter le PNAB</i>	<i>63</i>
<i>Graphique 10 : Pourcentage correspondant à la volonté touristique pour l'observation de l'ours brun.</i>	<i>64</i>
<i>Tableau 1 : Systématique des ursidés</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 2 : Tableau permettant de visualiser par projet si la mesure est prévue, partiellement mise en œuvre ou dans un état de réalisation avancée</i>	<i>23</i>
<i>Tableau 1 : Ours relâché dans le PNAB entre 1999 et 2002.....</i>	<i>36</i>
<i>Tableau 1 : Pourcentages et nombres de touristiques relatif aux préférences en termes d'observations.....</i>	<i>64</i>
<i>Figure 1 : Tendance historique des arrivées touristiques annuelles pour le PNAB et la PAT.....</i>	<i>47</i>
<i>Figure 2 : Tendance historique des présences touristiques annuelles pour le PNAB et la PAT.....</i>	<i>47</i>
<i>Figure 3 : Taux de réceptivité des communes du PNAB</i>	<i>48</i>
<i>Figure 4 : Comparaison des pourcentages de vacanciers influencés par la présence du Parc dans leur choix de vacances entre 1993 et 2004</i>	<i>50</i>
<i>Figure 5 : Activités d'intérêts majeurs, pour les touristes du PNAB en 2004.....</i>	<i>51</i>
<i>Figure 6 : Position vis-à-vis du relâchement d'ours brun dans le PNAB</i>	<i>52</i>
<i>Figure 7 : Pourcentage de touristes plus ou moins intéressé quant à la visite d'une zone dans les Alpes, si l'ours y vit</i>	<i>52</i>
<i>Figure 8 : Dynamiques des présences touristiques totales entre 2004 et 2014. Variation de pourcentage basé sur l'année précédente.....</i>	<i>53</i>
<i>Figure 9 : Comparaison des dynamiques de présence des hivers entre 2007 et 2016. Variation de pourcentage basé sur l'année précédente</i>	<i>53</i>
<i>Figure 10 : Comparaison des dynamiques de présence touristique des étés entre 2006 et 2014. Variation de pourcentage basé sur l'année précédente</i>	<i>54</i>



Annexes

<i>Annexe 1: Panneaux d'information sur l'aire de présence de l'ours</i>	<i>75</i>
<i>Annexe 2: Questionnaire réalisé en 3 langues</i>	<i>76</i>

Annexe 3 : Article de journal de « TRENINO » du 16 avril 2016, disponible au lien suivant :
<http://trentinocorrierealpi.gelocal.it/trento/cronaca/2016/04/16/news/orsi-arriva-il-bearwatching-in-trentino-1.13312833>

Annexe 4 : Article de journal de « VITA TRENINA » du 20 avril 2016, disponible au lien suivant :
<http://www.vitatrentina.it/rivista/2016/anno-91-n-17-200x72/Grandi-carnivori-impariamo-a-gestire-il-rischio>





LE REGOLE PER UNA BUONA CONVIVENZA CON L'ORSO

- Non attirare l'orso in alcun modo
- Non lasciare mai cibo o rifiuti organici a disposizione dell'orso
- In caso di avvistamento a distanza, non avvicinarsi e godersi il raro incontro
- In caso di incontro ravvicinato, non correre o muoversi con concitazione; allontanarsi lentamente
- Segnalare per tempo la propria presenza facendo del rumore (es. parlare a voce alta)
- Nel caso un orso mostri chiari segni di aggressività rimanere fermi con atteggiamento passivo
- Tenere i cani al guinzaglio
- Comunicare eventuali segni di presenza al numero 335 7705966
- Per le emergenze chiamare il numero 115

RULES FOR A GOOD COEXISTENCE WITH BEAR

- Don't attract bears in any way
- Don't leave food or organic waste available to the bears
- In case of a sighting at a long distance, don't approach the bear and enjoy this rare encounter
- In case of a sighting at a short distance, don't run or move confusionally, but move away slowly
- Indicate your presence in time doing noise or talking loud
- In case of a bear aggressive approach, don't move and take a passive attitude
- Keep dogs on a leash
- Communicate any possible signs of presence to the number 335 7705966
- Emergency number 115



3 MINUTES POUR UNE RECHERCHE

Questionnaire réalisé pour un mémoire de fin de Licence intitulé
 « Quelles répercussions à la présence de l'ours sur le tourisme ? »

→ Pour chaque question, une seule réponse possible

- 1) Etes-vous une femme ou un homme ? Femme Homme
- 2) Quel âge avez-vous ? _____ ans
- 3) Quel est votre catégorie socio-professionnelle (métier) ? _____
- 4) D'où venez-vous ?
 Ville _____ Code Postale _____
- 5) Saviez-vous que l'ours est présent dans le territoire du Parc Naturel Adamello Brenta ?
 Oui Non
- 6) Savez-vous que les our
 Oui Non
- 7) Savez-vous combien d'ours sont présents dans les Alpes Centrales ?
 Moins de 10 Une centaine Je ne sais pas
 Une cinquantaine Autre _____
- 8) Quelle sensation vous suscite la présence de l'ours dans le Parc Adamello Brenta ?
 Peur Curiosité Indifférence
- 9) Pour vous, la présence de l'ours en Trentin est-elle un aspect positif ou négatif ?
 Positif Négatif
- 10) Etes-vous favorable ou contraire à la présence de l'ours en Trentin ?
 Favorable Contraire
- 11) La présence de l'ours a-t-elle influencé votre choix de visiter le Parc Adamello Brenta ?
 Oui, j'aimerais le voir et apprendre à mieux le connaître
 Oui, j'ai pensé de ne pas venir parce que l'ours est présent
 Non, mais l'ours me fait peur
 Non, je ne savais pas que l'ours était présent
- 12) Dans le cas où seraient installés des points d'observation, depuis lesquels il serait possible d'observer, à une distance de sécurité et respect de la faune et avec un peu de chance, l'ours dans son environnement naturel, seriez-vous intéressé(e) ?
 Oui Non
- 13) Si oui, préféreriez- vous vivre cette expérience :
 Seul(e) avec mon matériel personnel
 Dans le cadre d'une sortie organisée, avec un professionnel et du matériel (longue-vue et jumelle) mis à disposition du Parc
- 14) De manière générale, que pensez-vous de la présence de l'ours en Trentin ?

Merci pour votre contribution.

Estelle Vulliez, Université Lyon3

Stagiaire auprès du Service Faunistique du Parc Naturel Adamello
 Si vous avez des questions : vulliezestelle@gmail.com (3927586241)



